

INTERDICTION D'OUVRIR DES ENQUÊTES SUR LA CORRUPTION SANS L'APPROBATION DU MINISTÈRE

# La note de la discorde P. 2

Activité sismique multiple  
depuis 2020

Plusieurs wilayas  
de l'Est concernées

Page 16

QUOTIDIEN  
**CRÉSUS**

www.cresus.dz

In medio stat virtus

L'ultimatum a expiré jeudi dernier

L'Algérie «récupère»  
officiellement  
Ouahat Laâroda Page 4

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE APPELLE  
À LA PARTICIPATION DE «TOUS» POUR OPÉRER LE CHANGEMENT ESCOMPTÉ

# «L'Etat de droit se construit par la volonté du peuple»

«Nous sommes, aujourd'hui, appelés avec la participation de tous, classe politique, société civile, organisations, syndicats et élites, à opérer une rupture radicale avec les pratiques de la honte», a affirmé le président soulignant que l'Etat de droit «se construit par la volonté du peuple, à travers le choix libre et démocratique et la concurrence loyale (...)» Lire page 3



Espionnage économique  
et divulgation de secrets

Arrestation d'un  
haut fonctionnaire  
de l'OAIC P. 5

BOUKADOUM INVITÉ  
À LA RADIO ALGÉRIENNE  
INTERNATIONALE

Les canons  
de la diplomatie DZ Page 2



CRÉSUS  
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Samedi 20 mars 2021 ■ 7<sup>ème</sup> année n°593 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro

## BOUKADOUM INVITÉ À LA RADIO ALGÉRIENNE INTERNATIONALE Les canons de la diplomatie DZ

**Invité par la Radio algérienne internationale qui fête son quatorzième anniversaire, le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a pu faire un tour d'horizon des grands dossiers régionaux pour lesquels la diplomatie algérienne déploie des efforts considérables et réguliers. Retour sur une politique extérieure qui ne plaît pas aux néo-impérialistes...**

C'est sur la base d'une politique extérieure franche que le MAE algérien a fait le point sur les principales questions qui préoccupent et engagent la diplomatie ces dernières années : «Quand on prend la parole à l'ONU, à l'Union africaine (UA) et devant tous nos partenaires, nous le disons de manière très claire, très franche, que nous n'avons pas d'agenda caché (...) Nous, nous ne jouons pas derrière les coulisses, ce que nous disons, nous le faisons et nous n'avons pas de poignards cachés derrière le dos, ce n'est pas le genre de l'Algérie». Le ministre illustrant son propos à plusieurs reprises comme sur cette délicate problématique de l'implantation de bases militaires étrangères au Sahel où l'Algérie fait figure de protecteur régional des souverainetés nationales. «L'Algérie ne souhaite pas, selon ses convictions, voir des bases étrangères dans les pays voisins quelles que soient les motivations. Il appartient, en toute souveraineté, à chaque gouvernement de décider ce qu'il veut pour se défendre. La multiplication des bases militaires étrangères, historiquement, n'a jamais apporté du bien.»



### LE PRIX DU COURAGE

Une diplomatie courageuse et anti impérialiste qui provoque forcément des inimitiés que Sabri Boukadoum n'a pas occultées puisqu'il dénonce les tentatives de déstabilisation qui ciblent l'Algérie. «L'Algérie se protège bien contre les différentes menaces et méthodes de déstabilisation employées à ses frontières grâce à l'Unité de son peuple, la force de l'ANP, la conviction de sa diplomatie et ses actions réfléchies, bien pensées, claires et transparentes (...) L'Algérie, est ciblée par d'autres moyens de déstabilisation, ce qui est appelé, dit-il, la guerre de 4e génération. 5e, voire 6e génération, dites guerres du futur. Mais cela n'affecte pas uniquement l'Algérie. Nous nous adaptons à cela.» Un discours qui rappelle les différentes interventions du chef d'Etat-major Saïd Chanegriha qui a appelé à la vigilance tout en rassurant sur les capacités et la mobilisation de l'ANP à

déjouer les complots incessants. Récemment, c'est l'Institut national d'études et de stratégie globale (Inesg) qui animait un séminaire sur l'info-guerre dans cet esprit de riposte contre toutes formes de subversion visant à semer le trouble dans la société algérienne.

### PROFONDEUR STRATÉGIQUE

Au sujet de son rôle d'exportateur de stabilité et de médiateur, le MAE algérien a expliqué que cette disponibilité permanente d'Alger à participer au maintien de la paix était avant tout un devoir et une nécessité pour préserver, par ricochet, la stabilité de l'Algérie. «L'Algérie est dans l'obligation d'intervenir par le moyen de la médiation, parce que c'est le devoir de toute diplomatie de faire la paix entre des frères, mais aussi pour des raisons absolument essentielles, cela va de la sécurité de l'Algérie. Quand on parle de terrorisme, d'insécurité, de l'instabilité,

du manque de développement de tous ces genres de défis, ceux en lien avec l'environnement notamment, nous concernent immédiatement.» Pédagogie du bon voisinage et de la profondeur stratégique pour démonter les thèses politiques fallacieuses qui reprochent un trop grand coût financier à l'engagement de l'Algérie auprès de pays frères et vulnérables.

### DES DOSSIERS ACTUELS

Il en est ainsi du Mali, de la Libye ou de la Rasd au sujet desquels Sabri Boukadoum a réitéré la position de principe de l'Algérie quant au règlement des contentieux selon les principes du dialogue inclusif, du libre choix des peuples à décider souverainement, du respect du droit international en plus de l'application des résolutions onusiennes. Le ministre en a profité pour se féliciter de l'évolution très positive en Libye. «Nous sommes particulièrement heureux et satisfaits de la formation d'un nouveau gouvernement unifié.

Le Président Tebboune a dit depuis son arrivée, que le règlement de la crise libyenne, doit passer par le règlement de la question de la légitimité du pouvoir par des élections directes du chef de l'Etat. C'est ce qui a été dit aux Nations unies, à la conférence de Berlin, au Conseil de sécurité et tous les efforts qui ont été déployés à ce jour vont dans ce sens.» Idem pour la question malienne qui exige selon le chef de la diplomatie, «l'application scrupuleuse de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger». Enfin, Boukadoum a rappelé aussi que l'Algérie se basait «sur le droit international, sur la charte des Nations unies, et sur l'Acte constitutif de l'Union africaine et de l'OUA ainsi que sur ses convictions profondes» dans la défense du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Le quatorzième anniversaire de la Radio algérienne internationale a donc permis à la diplomatie algérienne de défendre et expliquer son investissement quotidien en faveur de la paix, du développement et du bon voisinage.

Nordine Mzala

## INTERDICTION D'OUVRIR DES ENQUÊTES SUR LA CORRUPTION SANS L'APPROBATION DU MINISTÈRE

### La note de la discorde

Le délit économique ne sera plus appliqué aux gestionnaires des entreprises publiques avant que la justice ne tranche, a indiqué le ministre de la Justice Belkacem Zeghmati dans une note transmise aux juges.

Si auparavant les gestionnaires soupçonnés de malversations financières, de détournements ou de recevoir des pots-de-vin étaient directement présentés devant le juge sans qu'une enquête judiciaire en soit déclenchée, dorénavant et à la faveur de la nouvelle mesure que compte introduire le ministre de la Justice, ils seront soumis à une enquête judiciaire préalable avant d'être arrêtés et jugés. Des gestionnaires étaient poursuivis en justice sur simple soupçon avant même qu'une action publique soit déclenchée contre eux. Des centaines de dirigeants d'entreprises ont été jetés en prison sans qu'aucune preuve tangible n'en soit établie puis acquittés. C'est le cas notam-

ment du P-DG de Sider de l'époque Messaoud Chettih qui fut la première victime de la campagne de «moralisation de la vie publique» des années 1990, menée par Ahmed Ouyahia, qui est passé du statut de bourreau à celui de victime. Cette campagne de «moralisation de la vie publique», avait jeté en prison, au milieu des années 1990, près de 6 500 cadres gestionnaires dont environ 85 % ont pu, par la suite, bénéficier d'une relaxe ou d'un acquittement définitif. Ainsi le déclenchement d'une action publique pour les affaires de corruption est soumis d'abord à l'approbation d'un juge d'instruction. En effet, le ministre de la Justice a adressé une instruction «interdisant aux juges du parquet d'ouvrir une enquête sans l'approbation du ministère» qui abolit l'article 06 de la loi de procédure pénale. La note du ministère de la Justice indique que «dans le but de contrôler davantage l'action

publique et évaluer la nécessité de son déclenchement, nous vous demandons d'instruire, dès la réception de cette note, les juges relevant de votre compétence de ne pas recourir à l'ouverture d'une enquête préliminaire ou action judiciaire pour les affaires de gestion et de la compromise des deniers publics qu'après l'approbation de la tutelle». La note précise que cette instruction «vise les actions publiques engagées contre les agents publics en vertu de l'article 2 de la loi relative à la prévention et à la lutte contre la corruption». Réagissant à cette instruction, des avocats ont condamné cette mesure la comparant même à une tentative d'encouragement à la corruption. Ainsi Me Mostefa Bouchachi dénonce dans un tweet un «encouragement à la corruption et des poursuites sélectives qui n'ont lieu que dans un système politiquement corrompu». Me Abdelghani Badi, a écrit sur sa page Face-

book que Belkacem Zeghmati est en train de «restreindre le pouvoir judiciaire en ce qui concerne la lutte contre la corruption». Pour lui, Zeghmati «est en train de dire, à travers cette instruction, n'entame pas l'action publique dans les affaires de corruption avant que je ne décide». Quant à l'avocat Smaïn Saâd, il a estimé dans une publication Facebook, que cette mesure vise «à avoir le monopole sur l'action judiciaire afin de protéger la corruption». Il faut noter qu'en novembre 2019, l'Assemblée populaire nationale (APN), avait adopté le projet de loi modifiant le code de procédure pénale qui vise la préservation des deniers publics, à travers «la facilitation de la mise en mouvement de l'action publique et l'annulation des contraintes qui faisaient obstacles à la Police judiciaire lors de l'accomplissement de ses missions».

Mahmoud Tadjer

**CRÉSUS**

Quotidien national,  
édité par la SARL  
CELIGNE Éd. & Com.

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
SAMIR MEHALLA  
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com  
Fax : 021 65 77 85

**REDACTEUR EN CHEF**  
SAID MEKLA

**Rédaction/Administration**  
MAISON DE LA PRESSE  
TAHAR DJAOUT  
1, RUE BACHIR ATTAR  
1er MAI - ALGER

**Marketing** : 0770 150719  
dp@cresus.dz

**Site** : www.cresus.dz  
**R. C.** : 15B 0808682- 09/00

**Impression** : EPE/SPA SIMPRAL  
20 rue de la liberté Alger

**Tirage** :  
4000 exemplaires

**Publicité** :  
ANEP 01, rue pasteur, Alger

**Tél.** : 021 73 76 78  
021 73 71 28  
021 73 30 43

**Fax.** : 021 73 95 59

# LE PRÉSIDENT TEBBOUNE APPELLE À LA PARTICIPATION DE « TOUS » POUR OPÉRER LE CHANGEMENT ESCOMPTÉ

## «L'Etat de droit se construit par la volonté du peuple»

**Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a appelé hier, à «adhérer au processus d'édification de nouvelles institutions», affirmant que l'Etat de droit «se construit par la volonté du peuple, à travers le choix libre et démocratique et la concurrence loyale des idées et programmes lors du rendez-vous du 12 juin prochain».**

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune s'est exprimé hier sur les législatives du 12 juin, à l'occasion de la Fête de la Victoire. «Nous sommes, aujourd'hui, appelés avec la participation de tous, classe politique, société civile, organisations, syndicats et élites, à opérer une rupture radicale avec les pratiques de la honte», a affirmé le président dans un message lu en son nom par le Secrétaire général du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebika, à Tlemcen, à l'occasion du 59e anniversaire de la Fête de la Victoire. Se disant «profondément convaincu que le peuple algérien, notamment nos jeunes



qui ont insufflé, par leur conscience, l'espoir d'une Algérie nouvelle lors du Hirak béni, se mobilisera pour l'édification de l'Etat de droit et des institutions», le Président de la République a souligné que cet Etat «se construit par la volonté du peuple, à travers le choix libre et démocratique et la concurrence loyale des idées et programmes lors du rendez-vous

du 12 juin prochain, auquel toutes les garanties de transparence et de régularité ont été assurées». «Nous sommes également appelés à aller de l'avant, résolument et fermement, dans la lutte contre la corruption et à mettre à nu les intentions et démarches des corrompus et leurs résidus, à l'affût de la moindre occasion pour semer le doute et attiser les discordes», a-

t-il soutenu. Rappelant «les décisions prises dans le cadre de la réunion des conditions nécessaires au changement escompté par notre vaillant peuple, notamment les jeunes», le chef de l'Etat a appelé ces derniers «à adhérer au processus d'édification de nouvelles institutions, fiables et crédibles». «Des décisions qui s'inscrivent en droite ligne des engagements que j'ai pris et que je me suis attelé, dès les premiers jours, à concrétiser à tous les niveaux», a ajouté le Président. Le chef de l'Etat a en outre évoqué la préservation de la mémoire nationale dans son message. «Je n'ai eu de cesse de souligner l'importance de la préservation de la Mémoire nationale et j'insiste sur la responsabilité de l'Etat dans la prise en charge de ce dossier, avec tout le sérieux et l'assiduité qui s'imposent», a déclaré le Président Tebboune. «Notre attachement à la préservation de notre Histoire et de notre Mémoire demeure au cœur de nos priorités pour réaliser les avancées escomptées», a poursuivi le chef de l'Etat saluant «les pas positifs franchis, notamment la récupération des crânes de symboles de la Résistance populaire». Il a affirmé, dans ce sillage, que «les blessures et stigmates des crimes perpétrés par le colonisateur contre le peuple algérien demeureraient témoins de l'ampleur de la destruction, des massacres et de la sinistre politique de la terre brûlée».

Amar Ighil

### LÉGISLATIVES ANTICIPÉES DU 12 JUIN

## Le RCD se prononcera aujourd'hui

Sauf surprise de dernière minute ou prolongement des débats jusqu'à demain, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), se prononcera ce samedi sur sa participation ou non aux élections législatives anticipées du 12 juin.

Le parti tiendra aujourd'hui, au cercle El Moudjahid à Alger, une session ordinaire de son Conseil national (CN). Et ce sera comme à l'accoutumée, aux membres de cette instance souveraine entre deux congrès de trancher, bien qu'à la lecture du discours que prône depuis des semaines le parti de Mohcine Belabbas, l'on est facilement tenté de déduire qu'il va opter pour le rejet, la non-participation ou le boycott actif. A l'ordre du jour de cette session ordinaire, le débat autour de la situation politique générale du pays, de la situation organique du parti et divers. Mais, ce sera sans doute l'allocation que devra prononcer le président du RCD, Mohcine Belabbas, à l'ouverture des travaux, qui donnera le ton et tracera le chemin aux membres du CN. Interrogé le 15 mars courant sur la position du parti, Mourad Biatour, secrétaire national à l'organique et aux élections, a affirmé que «la décision est du ressort du Conseil national qui se prononcera samedi (Aujourd'hui, NDLR). «Nous sommes un parti politique qui respecte ses instances et qui respecte ses militants. Tous les militants et cadres du RCD ont le droit de s'exprimer librement sur le sujet», a-t-il déclaré sur le plateau de Radio M. Cependant, Biatour a tenu, dans une précision qui valait son poids, à rappeler que «le RCD milite pour le changement qui doit passer par une période de transition». « Bien avant même le 22 février 2019, nous avons appelé à la transition démocratique et pacifique, notamment lors des rencontres de Mazafran », a-t-il souligné, ajoutant que les

militants et cadres du RCD «côtoient au quotidien la population». C'est donc à partir de là que le parti devra construire sa position. Lors de la dernière réunion du Secrétariat national, tenue le 11 février, le RCD avait tracé un sombre bilan de la situation politique, économique et sociale du pays. Décrivant «l'impasse» devant laquelle est confronté le pouvoir, ce dernier n'a «que les pseudos élections à proposer comme feuille de route», avait-il indiqué à l'issue de la réunion. Des élections qu'il qualifiera de «discréditées» d'avance en raison du manque de légitimité du pouvoir, issu d'une présidentielle «rejetée par l'écrasante majorité des Algériens». Partant de ce constat, il s'avère logique que le parti choisit la voie du rejet des législatives du 12 juin. Un choix qui ne peut être qu'en concordance avec la ligne radicale que Belabbas fait emprunter au parti. L'engagement du RCD dans la contestation populaire depuis le début du Hirak, est une réalité qui saute aux yeux. Il est l'un des rares partis politiques, si ce n'est le seul, à avoir un carré composé de cadres et de militants lors des marches populaires de vendredi. Bien qu'il ait siégé à l'APN dissoute en début du mois par le Président Abdelmadjid Tebboune, le RCD avait, pour rappel, gelé ses activités au sein de la chambre basse du Parlement, depuis mars 2019, quelques jours seulement après le début du Hirak. Son groupe parlementaire avait exigé «en échos aux aspirations des Algériennes et Algériens» et en vue d'ouvrir une nouvelle ère et permettre au peuple algérien de reprendre sa destinée en mains, «la démission du chef de l'Etat (Bouteflika, NDLR), le départ de son gouvernement, la dissolution de l'APN et du Conseil de la nation ».

Aïssa. M

### MOHAMED CHARFI, PRÉSIDENT DE L'ANIE

## 39 partis participeront aux législatives du 12 juin

Plus de 39 partis et 25 listes indépendantes ont retiré leurs dossiers de candidature pour les élections législatives du 12 juin prochain, a indiqué, jeudi, Mohamed Charfi, président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie).

Dans une déclaration à la presse, en marge de la prestation de serment des membres de son Conseil, M. Charfi a affirmé que l'inscription sur les listes électorales, qui a démarré mardi «connaît un rythme croissant». Les données disponibles jusqu'à présent, sont «positives» et de «bon augure», s'est-il félicité. Concernant la préparation des prochaines législatives, M. Charfi a indiqué que l'Anie a entamé les préparatifs en prévision de ces échéances électorales, assurant «la pleine disponibilité» des membres de l'Anie à gérer ce rendez-vous dans le cadre du nouveau mode électoral. Il a cité, dans ce sens, la distribution d'une note explicative des dispositions et mesures prises à cet effet et sa diffusion à l'intention des citoyens sur le site de l'Anie. M. Charfi a précisé, en outre, que les changements prévus dans la loi électorale concernant le mode de scrutin «mettront en échec toute tentative d'exploitation de l'argent sale et ouvriront la voie à une concurrence loyale et transparente». Le président de l'Anie a assuré que les mesures préventives contre la pandémie (Covid-19) seront «très strictes», notamment en termes de contrôle de l'application du protocole sanitaire, appelant les citoyens, les partis, et les candidats à s'y conformer rigoureusement. Se situant dans la moyenne des scrutins analogues précédents, la participation des partis politiques au scrutin du 12 juin prochain, est néanmoins incitée par l'annulation de la disposition de loi exigeant un seuil de participation de 4 % des suffrages, obtenus dans la circonscription

électorale lors des dernières élections législatives. Cette disposition a été remplacée par un système moins contraignant : les listes des candidats présentées au titre d'un parti politique, doivent ainsi être appuyées par, au moins vingt-cinq mille signatures individuelles d'électeurs inscrits sur les listes électorales, recueillies à travers, au moins, vingt-trois wilayas, à raison de trois cent signatures par wilaya ; — pour les listes indépendantes, chaque liste doit être appuyée, pour chaque siège à pourvoir par, au moins, cent signatures des électeurs. La nouvelle loi électorale, promulguée par ordonnance le 10 mars courant, a adopté le scrutin de liste ouverte à la représentation proportionnelle avec vote préférentiel, sans panachage. Résolument en défaveur des «petits» partis, la loi consacre le principe du «plus fort reste» dans l'attribution des sièges restants après la première attribution des sièges sur la base du quotient électoral. Favorisant davantage les listes des «grosses cylindrées», les «grands» partis politiques et les «coalitions», le système électoral exige en effet, l'obtention d'au moins 5 % des suffrages exprimés pour pouvoir prétendre à la répartition des sièges. Les listes «indépendantes», y compris. L'article 171 de la loi électorale stipule que «les sièges à pourvoir sont répartis entre les listes proportionnellement au nombre de suffrages obtenus par chacune d'elles avec application de la règle du plus fort reste. Les listes qui n'ont pas obtenu, au moins, cinq pour cent des suffrages exprimés ne sont pas admises à la répartition des sièges». Dans le cas où aucune liste de candidature n'a obtenu un taux de cinq pour cent, toutes les listes de candidature seront admises à la répartition (article 175).

Aziri/Agence

L'ULTIMATUM A EXPIRÉ JEUDI DERNIER

# L'Algérie récupère officiellement Ouahat Laâroda

**Les autorités algériennes ont procédé mercredi dernier à la fermeture d'issues utilisées par des bandes criminelles organisées dans le trafic de drogues au niveau de Ouahat Laâroda dans la daïra de Beni Ounif (Béchar) situé à 4 kilomètres de Figuig après l'ultimatum fixé au 18 mars en cours aux agriculteurs marocains pour quitter les lieux.**

Cette fermeture des issues intervient dans le cadre «des développements au niveau régional et en renforcement des efforts de l'Etat algérien dans la sécurisation de sa bande frontalière, suite à des manquements dans l'exploitation de parcelles de terrain algériennes par des citoyens marocains à Ouahat Laâroda» a indiqué le communiqué des autorités algériennes. Dans ce sens, les éléments des unités des garde-frontières ont réaffirmé leur disponibilité permanente à «protéger les frontières nationales contre toute menace, quelle qu'en soit l'origine», soulignant la protection des frontières, notamment la surveillance de la bande frontalière et la lutte contre la contrebande et le crime organisé était parmi les missions initiales de l'Armée nationale populaire (ANP). «En dépit de tout ce qui se trame contre l'Algérie, ici et là, ses principes demeurent indéfectibles en termes de bon voisinage et de respect mutuel mais invincibles pour quiconque serait tenté de porter atteinte à sa sécurité et à sa stabilité», soulignent les mêmes sources. Pour ce faire, un important dispositif militaire a été déployé par l'Armée nationale pour protéger cette bande de terre que convoite sournoisement le Maroc qui fait intervenir sa presse aux



ordres du Makhzen et du chef des renseignements, Hammouchi, leur principal interlocuteur pour attaquer l'Algérie et en tentant de porter cette affaire au niveau international. L'Algérie a accordé aux agriculteurs et paysans marocains, exploitant ces terres algériennes, un délai,

convenu, pour évacuer les lieux. Ces agriculteurs marocains ont déclaré se soumettre à la décision de l'Algérie de quitter le territoire algérien le 18 mars 2021, promettant de ne plus revenir sur les lieux. Réagissant à l'appel de la sagesse, ces agriculteurs marocains ont commencé

à quitter la région, reconnaissant les relations fraternelles qui leur ont permis, pour des raisons humanitaires, d'exploiter des parties de la rive Est de l'Oued relevant des frontières algériennes. Pour rappel, la frontière terrestre entre l'Algérie et le Maroc est délimitée par une convention signée à Rabat en 1972 et ratifiée par l'Algérie en 1973 puis par le Maroc en 1992. Elle s'étend de 1 739 à 1 900 kilomètres. En juillet 1970, il a été décidé de la mise en place d'une commission mixte de bornage. Les travaux de cette commission ont débouché le

1er juin 1972 sur la signature au nom du président feu Houari Boumediene et du roi du Maroc Hassan II, par leurs ministres des Affaires étrangères Abdelaziz Bouteflika et Ahmed Taïbi Benhalima et, de la «Convention relative au tracé de la frontière d'État établie entre le Royaume du Maroc et la République algérienne démocratique et populaire» mettant fin aux revendications marocaines sur le Sahara algérien. Le 17 mai 1973, a eu lieu la ratification de cette convention par l'Assemblée algérienne et le 22 juin 1992 par la Chambre des représentants du Royaume chérifien qui ratifie à son tour la convention délimitant la frontière avec l'Algérie.

Mahmoud Tadjer

ALGÉRIENS BLOQUÉS  
À L'AÉROPORT  
CHARLES DE GAULLE

## Les précisions de l'ambassade d'Algérie en France

L'ambassade d'Algérie en France a indiqué jeudi dernier dans un communiqué en réaction à l'affaire des ressortissants algériens en provenance de la Grande-Bretagne bloqués à l'aéroport Charles de Gaulle (Paris) depuis plusieurs jours que «les personnes concernées au nombre de 27 ont été saisies individuellement par l'agence d'Air Algérie à Londres, les informant de l'annulation de leur billet d'avion Paris-Alger. Mais en dépit de cette notification, ils ont tenu à faire leur déplacement à Paris les 27 et 28 février dernier». Le consul d'Algérie à Créteil, en présence du représentant d'Air Algérie à Paris, a rencontré à plusieurs reprises depuis le 2 mars 2021, certains membres de ce groupe pour échanger sur leur situation et la nécessité de retourner à leurs lieux de résidence en attendant la réouverture des frontières algériennes. Il leur a été alors expliqué que la décision des pouvoirs publics algériens de fermer les frontières jusqu'à nouvel ordre a été actée en Conseil des ministres du 28 février 2021 et par conséquent, dès lors aucune dérogation ne pouvait être accordée, ajoute la même source. Selon l'ambassade, la compagnie nationale, Air Algérie s'est engagée à prendre en charge les billets de retour vers leurs lieux de résidence, payer les frais des tests PCR, rembourser leur billet Londres-Paris. Prendre en charge l'excédent de bagages et enfin prendre en charge les frais d'hôtel le temps d'organiser leur retour. «Malgré les propositions faites leur garantissant le retour vers leurs lieux de résidence (Grande-Bretagne), les concernés ont choisi de rester en zone internationale», souligne la représentation diplomatique algérienne en France.

1<sup>RE</sup> SESSION ORDINAIRE DU CSM DE L'EXERCICE 2020

## Titularisation de 455 magistrats et examen des listes d'éligibilité de 1982

Le ministère de la Justice a entamé les préparatifs pour la révision du statut de la magistrature et de la loi fixant la composition, le fonctionnement et les attributions du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), a annoncé jeudi dernier le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati lors de l'ouverture des travaux de la 1<sup>re</sup> session ordinaire du CSM pour l'exercice 2021. Zeghmati a exhorté les magistrats, tous grades et fonctions confondus, «à faire part de leurs avis et de leurs propositions concernant la révision du statut de la magistrature», ainsi que de la composition du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), son fonctionnement et ses attributions, à la lumière des nouveautés et des dispositions apportées par la nouvelle Constitution, relatives à la Justice en tant

qu'autorité indépendante et au CSM, en particulier. A cet effet, le ministre a rappelé avoir adressé, la semaine écoulée, une correspondance aux présidents des instances judiciaires, aux directeurs des établissements sous tutelle et au Syndicat national des magistrats (SNM). Zeghmati avait alors invité ces responsables à tenir au courant et sans tarder, la commission chargée de cette mission et qui «sera installée prochainement», de tout ce qui est susceptible de «concrétiser l'esprit de la Constitution et sa philosophie», au titre des deux axes précédemment cités. Il a été procédé à la titularisation de 455 magistrats et à l'examen des listes d'éligibilité de 1982 magistrats, parmi ceux réunissant les conditions de la promotion. Le CSM sera également saisi d'autres dossiers ayant trait à l'état de

détachement de magistrats dans les différentes institutions de l'Etat, aux demandes de mise en disponibilité, à la régularisation de situations relatives à la prolongation de service des magistrats âgés de 60 ans, aux demandes de démission, ainsi qu'au projet de mouvement annuel. L'ouverture de cette session intervient au terme de la clôture par le ministre de la Justice, le jour-même jeudi, de la 1<sup>re</sup> session ordinaire du CSM de l'exercice 2020 laquelle a été laissée ouverte au terme de la session tenue le 17 août 2020. Cette première session a porté sur «l'examen de questions liées à la gestion de la carrière professionnelle des magistrats, notamment les tableaux de promotion et de titularisation ainsi que le projet du mouvement annuel et d'autres points», conclut le communiqué.

MILITAIRES RETRAITÉS OU RADIÉS

## 15 859 dossiers sur 288 079 régularisés

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a annoncé, mercredi dernier dans un communiqué que certains articles du code des pensions militaires sont en cours de révision afin de permettre à plusieurs catégories d'anciens militaires, l'examen et la régularisation de leurs dossiers déposés au niveau de ses services. «Le ministère de la Défense nationale annonce que certains articles du code des pensions militaires sont en cours de révision, afin de permettre à plusieurs catégories d'anciens militaires, l'examen et la régularisation de leurs dossiers déposés au niveau des services du ministère de la Défense nationale», précise le communiqué. «Il s'agit en l'occurrence de l'article permettant la prolongation des délais des recours et celui permet-

tant la création de la pension d'invalidité complémentaire, au profit du militaire auquel la commission d'expertise médicale attribue un taux d'invalidité imputable au service», ajoute la même source. Par ailleurs, poursuit le communiqué et s'agissant des résultats réalisés jusqu'à présent, en termes d'étude de dossiers introduits auprès du ministère de la Défense nationale pour examen et régularisation au profit des différentes catégories d'anciens militaires, le nombre de dossiers reçus s'élève à 288 079. Les dossiers des militaires radiés des rangs pour inaptitude physique non imputable au service, au nombre de 37 181 dossiers, dont 8 975 acceptés jusqu'à présent. Les dossiers des militaires retraités ne percevant pas une pension d'invalidité, au

nombre de 171 059, dont 5 684 acceptés jusqu'à présent. Les dossiers des militaires radiés pour fin de contrat et par mesure disciplinaire, au nombre 80 739, dont

1 200 acceptés jusqu'à présent. Ainsi, le nombre de dossiers régularisés depuis janvier 2021 jusqu'à aujourd'hui a atteint 15 859 dossiers, et l'opération est toujours en cours, indique le communiqué. A cet effet, le ministère de la Défense nationale, qui porte une attention particulière à la régularisation des dossiers et au suivi de la situation des militaires de toutes catégories affirme que ses services «œuvrent en permanence et avec un rythme accéléré à traiter et statuer sur le maximum de dossiers déposés, dans les meilleurs délais», conclut la même source.

ACCORDS D'EVIAN QUI ONT DÉBOUCHÉ SUR L'INDÉPENDANCE DE L'ALGÉRIE

# Krim Belkacem à l'épreuve de feu

*Les Accords d'Evian, négociés par une délégation du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) conduite par Krim Belkacem et comprenant Taieb Boulahrouf, Saâd Dahlab, Mohamed Seddik Benyahia, Benmostefa Benaouda, Redha Malek, Lakhdar Bentobal, M'hamed Yazid et Seghir Mostefai et signé le 18 mars 1962, ont permis à l'Algérie de réaliser les trois objectifs fondamentaux pour lesquels la guerre de Libération nationale a été déclenchée le 1er Novembre 1954: indépendance totale, sauvegarde de l'unité de son peuple et intégrité de son territoire.*

Après deux années de contacts et de négociations secrètes et 11 jours de pourparlers au bord du lac Léman en Suisse, les Accords d'Évian sont signés, le 18 mars 1962, par Louis Joxe, alors ministre français chargé des Affaires algériennes et Krim Belkacem, au nom du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA). Des Accords historiques qui vont permettre de mettre un terme aux combats engagés depuis le 1er Novembre 1954 où se déroule une guerre et à 132 ans de colonisation française. La signature des Accords d'Évian le 18 mars 1962 constitue un événement historique dans l'histoire de l'Algérie. Composé de 93 pages, le texte final fixe les conditions du règlement du conflit et définit les futurs rapports entre la France et l'Algérie «si la solution d'indépendance et de coopération est adoptée», et prévoyait surtout un cessez-le-feu imposé autant aux combattants du Front de Libération nationale (FLN) qu'à l'armée française, qui devait entrer théoriquement en vigueur le lendemain, le 19 mars. Les Accords comprenaient en effet l'organisation d'un référendum d'autodétermination de chaque côté de la Méditerranée. «La formation, à l'issue de l'autodétermination d'un État indépendant et souverain paraissant conforme aux réalités algériennes et, dans ces conditions, la coopération de la France et de l'Algérie répondant aux intérêts des deux pays, le gouvernement français estime avec le FLN que la solution de l'indépendance de l'Algérie en coopération avec la France est celle qui correspond à cette situation», est-il écrit. Le 1er juillet 1962 les Algériens votent et le «oui» l'emporte massivement avec 99,72 % des suffrages exprimés, et pave la voie à la proclamation de l'indépendance de l'Algérie, le 5-Juillet. Des premiers contacts sont alors établis entre le FLN et le gouvernement français en 1956 mais sont interrompus suite au détournement de l'avion transportant cinq dirigeants historiques de la Révolution. Ils reprennent en 1957, puis



en 1958, mais sont une nouvelle fois suspendus avec la chute de la quatrième République française et le retour du général de Gaulle au pouvoir pour «sauver l'Algérie française». Mais ce dernier finit par admettre le principe de l'autodétermination de l'Algérie. Le 16 juin 1961 débute les premières négociations officielles à Evian-Bains, une station thermale du Centre de la France. La délégation algérienne est conduite par Krim Belkacem, alors que le gouvernement français est représenté par le ministre Louis Joxe. Cinq points sont à l'ordre du jour de ces négociations: cessez-le-feu, organisation d'un référendum d'autodétermination, statut de la minorité européenne en Algérie, le Sahara, les essais nucléaires français et la base militaire de Mers el Kébir (Oran).

## LA DÉLÉGATION INTRAITABLE SUR LE DOSSIER DU SAHARA

La question fondamentale du Sahara algérien que la France veut séparer du reste du territoire algérien, oblige les représentants du GPRA à suspendre les négociations,

qui reprennent en septembre de la même année, après l'échec des manœuvres françaises autour de cette partie intégrante du territoire national. Le dernier round de ces négociations, qui dure 12 jours (du 7 au 18 mars), se tient à Evian après l'approbation par le Conseil national de la Révolution algérienne (CNRA), réuni à Tripoli, du pré-accord conclu en février 1961 aux Rousses (Est de la France, à la frontière avec la Suisse). L'Accord de cessez-le-feu, intervenu à la suite de la signature officielle des Accords d'Evian, stipule la fin des opérations militaires et toute action armée à partir du 19 mars 1962 à 12h00 sur l'ensemble du territoire algérien et la tenue d'un référendum d'autodétermination le 1er juillet, lors duquel les Algériens votent massivement en faveur de l'indépendance. Les Accords d'Evian prévoient aussi des mécanismes pour organiser la période de transition devant servir à préparer la consultation référendaire dans de bonnes conditions. C'est ainsi qu'il est décidé l'institution d'un Exécutif provisoire chargé d'assurer la gestion des affaires publiques propres à l'Algé-

rie durant cette période. Cette institution qui siège à Rocher-Noir (Boumerdès) est présidée par Abderrahmane Farès. Ces Accords comportent également des dispositions relatives à la libération des détenus et des prisonniers (dans un délai maximum de vingt jours à compter du cessez-le-feu) et au retour des réfugiés. Durant la période de transition, l'OAS (Organisation armée secrète, proche de l'extrême droite française) multiplie les attentats et les exactions pour saboter les Accords, pratiquant la politique de la terre brûlée. Autre clause des Accords d'Evian, le statut des Français en Algérie après l'indépendance. Les deux parties parviennent à un accord accordant un délai de trois ans aux Français pour choisir la nationalité algérienne ou garder leur nationalité française et être traités conformément aux lois qui régissent les étrangers en Algérie. S'agissant de la base navale de Mers El-Kébir, il est convenu d'accorder une concession de 15 ans à la France. En définitive, la France évacue Mers-El-Kébir en 1967 avant l'expiration du délai de concession.

M. T.

RÉHABILITATION DE LA DIMENSION AMAZIGHE DANS L'ESPACE PUBLIC

## El Hachemi Assad appelle à la sauvegarde des appellations des ancêtres

Le SG du Haut commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, a mis en avant jeudi dernier l'importance de la «réhabilitation de la dimension amazighe» dans l'espace public national, à travers notamment la «sauvegarde des appellations des ancêtres» dans la dénomination des différentes régions du pays. Intervenant lors de l'ouverture d'une conférence portant sur les dix nouvelles wilayas, toponymie et développement durable, Assad a relevé que les lieux représentaient «l'âme, le témoin vivant du passé, de l'histoire et de l'identité de l'homme, ayant un lien puissant avec la terre». Il a relevé que tout changement d'appellation de ces lieux serait une «occultation» d'un patrimoine humain rare, qui représente une valeur commune à tous les Algériens. Pour Assad, la dénomination des lieux avec leurs appellations originelles «est une plus-value qui a traversé les temps et les générations, soutenant qu'il était nécessaire de conserver l'héritage précieux des ancêtres, en conservant leurs propres appellations qu'ils avaient données à leur environnement depuis des milliers d'an-

nées». Assad a annoncé la mise en place d'une «société savante regroupant une élite intellectuelle s'intéressant à la toponymie», relevant qu'un «atelier aura lieu pour préparer une cartographie toponymique» servant de référent à cette société savante. Le responsable du HCA a fait savoir que la toponymie, l'anthroponymie ou les appellations commerciales nouvelles représentaient un patrimoine, présent depuis des milliers d'années ayant un lien avec l'origine des langues pratiquées en Algérie. Il a relevé qu'il incombait aux différents acteurs activant dans cet espace

de connaissance et intellectuel de conjuguer leurs efforts, de façon palpable en créant une commission mixte, servant de cadre pour la codification des appellations des lieux de notre pays, permettant ainsi une codification juste en fonction des appellations originelles de l'ensemble des circonscriptions administratives et des wilayas. «Ce travail est un élément central dans le développement durable qui renforce l'esprit d'appartenance et renforce la fibre nationale en vue de créer l'équilibre social et de sauvegarder la sécurité identitaire» a-t-il poursuivi.



ESPIONNAGE ÉCONOMIQUE ET DIVULGATION DE SECRETS

## Arrestation d'un haut fonctionnaire de l'OAIIC

Les services de la Sûreté nationale viennent d'élucider une affaire d'espionnage économique et divulgation de secrets d'une entreprise publique à des agents étrangers impliquant un fonctionnaire de la même entreprise. Selon les indications fournies par la cellule de communication de la Sûreté d'Alger, il s'agit de l'ancien inspecteur général de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIIC). Il occupait les fonctions de directeur du commerce extérieur de l'OAIIC. Le mis en cause a été présenté hier devant le magistrat instructeur près le tribunal de Sidi M'hamed.

## PAIEMENT MOBILE

**La BNA lance la première application**

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a lancé la première application de paiement mobile sans contact en Algérie, qui se base sur des codes-barres intelligents «QR CODE». Baptisée «Wimpay-BNA», cette nouvelle solution qui s'adresse aux particuliers, professionnels, et aux commerçants, est utilisable sur smartphones 24h/24h et 7j/7j et n'importe où, y compris depuis l'étranger, pour des transferts en dinars vers un autre utilisateur de l'application. Elle offre aux clients de la BNA, de nombreuses fonctionnalités telles que les opérations de paiement via des codes-barres intelligents, les virements entre les utilisateurs de cette application, l'envoi d'une demande d'argent à un autre utilisateur, la gestion du budget et la consultation du solde et de l'historique des transactions effectuées. Pour les entreprises, l'application offre la possibilité d'accepter des opérations de paiement basées sur des codes-barres intelligents en recouvrement des prestations, de gérer les vendeurs et les points de ventes, et de consulter leurs activités. Il s'agit d'une solution qui «contribuera à l'accélération de l'inclusion financière», a déclaré le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, lors de la cérémonie de lancement qui s'est tenue, au Centre international de conférences d'Alger. De son côté, le P-DG de la BNA, Miloud Ferahta, a annoncé que la BNA préparait le lancement d'autres services «dans les prochains jours», citant la mise en place de la carte «CIB Islamique» ainsi que de la première carte «CIB prépayée», cela en plus du lancement de 7 nouvelles agences digitales avant la fin du mois de mars, à Boumerdès, Bouira, Mostaganem, Staouéli, Dar El Beïda, Annaba et Kiffan (Tlemcen), pour atteindre les 20 espaces du genre. La BNA prévoit aussi le lancement de la nouvelle formule d'épargne destinée aux particuliers «Epargne Plus», ainsi qu'un nouveau produit destiné au financement des particuliers dénommé «Ijara Akaria Tamlikia» portant, ainsi, sa gamme de produits de la finance islamique à dix. Ce produit sera mis à la disposition des clients de la banque à l'approche du mois de ramadhan.

R. E.

## GÉNÉRALISATION DU GPL

**Deux groupes de réflexion constitués**

*Regroupant des cadres de différents départements ministériels à l'instar de l'Industrie, des Transports et des Finances, le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems Eddine Chitour, a présidé à Alger une réunion de travail, pendant laquelle il a été décidé de créer deux groupes de réflexion intersectoriels pour la généralisation du GPL/GNC et l'intégration de la locomotion électrique.*

Selon un communiqué du ministère, cette réunion qui entre dans le cadre des consultations pour la mise en œuvre de la feuille de route du ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, a vu également la participation de représentants de grandes entreprises telles que la SNTF, SNVI, ETUSA et NAFTAL. Elle avait pour objet d'échanger de l'information avec les différents secteurs ministériels concernés par la feuille de route du ministère et acteurs impliqués également dans les questions énergétiques, et de recueillir leurs appréciations sur la perspective d'encourager et promouvoir la locomotion électrique en Algérie comme alternative d'avenir et durable aux carburants classiques et d'origine fossile. Lors de cette rencontre, Chitour a d'abord tenu à rappeler «les principaux éléments de la politique de son secteur pour la promotion et le développement de l'utilisation des énergies propres et la mise en place d'un modèle énergétique libéré de la dépendance aux énergies fossiles». Dans ce cadre, et compte tenu de l'importance du volet carburant, le ministre a exprimé «sa volonté et sa détermination à oeuvrer, par une démarche participative et transparente, à la redynamisation et l'accélération du segment de conversion au GPL». Par ailleurs, une étude sur la consommation énergétique du transport basée essentiellement sur les carburants fossiles a été présentée par un cadre du ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, permettant de montrer les avantages de la locomotion élec-



trique et les opportunités offertes en matière d'économie énergétique. Les invités présents ont fait part de leur disposition à contribuer «massivement» à la feuille de route tracée par le ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables dans le domaine de la génération de la ressource propre et durable et dans celui de bâtir un écosystème favorable à la généralisation de la locomotion électrique en Algérie. L'occasion leur a été donnée également d'exposer certaines contraintes liées notamment à l'environnement actuel et aux textes réglementaires en vigueur et qu'il s'agit de revoir ou d'assouplir en perspective d'un cadre stimulant du renouvelable sous tous des aspects et ceux des transports en particulier. A l'issue de la séance de travail, les participants ont

convenu de la constitution de deux groupes de réflexion. Le premier aura à travailler sur les moyens de généraliser l'utilisation du GPL et du GNC, tandis que le second aura à réfléchir aux scénarios les plus pertinents d'intégration rapide de la locomotion électrique dans le modèle énergétique que le ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables est en situation de bâtir pour le pays. Les deux groupes devront se retrouver prochainement pour débattre des moyens à engager pour la promotion du GNC et la réduction progressive de l'utilisation de l'essence et du diesel, ainsi que pour la réorganisation de manière rationnelle du transport et l'adapter aux exigences d'une efficacité énergétique devenue incontournable, selon le communiqué. **Hafid Mesbah**

## BANQUE D'ALGÉRIE

**Un nouveau billet de 2 000 DA lancé**

Portant le thème «les héros de la Révolution» et conçu à l'effigie des 6 chefs historiques combattants de la guerre de Libération nationale, la Banque d'Algérie a lancé un nouveau billet de 2 000 DA à l'occasion de la célébration du 19 mars 1962. Animant une conférence de presse à cette occasion, le secrétaire général de la Banque d'Algérie, Mohamed-Cherif Koutchoukali, a fait savoir que la mise en circulation de ce nouveau billet a débuté ce jeudi à travers l'ensemble du territoire national, qui vient en complément de l'actuel billet de la même valeur. Selon le même responsable, la Banque d'Algérie a émis ce nouveau billet en vertu du règlement n° 2020-05 de décembre dernier portant création d'un billet de banque de

2 000 DA. Celui-ci porte également la date symbolique du 5-Juillet 2020. Ce billet présente au recto une tonalité violacée avec trois couleurs juxtaposées, reprenant la mythique photographie du groupe des six chefs historiques

prise la veille du déclenchement de la guerre de Libération. La photo est posée sur un fond de montagnes représentant les monts de Bouzegza, des Aurès et de Kherrata, théâtres de la guerre de Libération nationale. Le verso du billet présente une tonalité marron violacée et représente des symboles du patrimoine historique et culturel algérien, à savoir, la Foggara qui est un ouvrage ancestral de mobilisation hydrique et de partage des eaux ainsi que le mausolée numide de Imedghassen. D'autre part, et dans le cadre de la modernisation de l'outil de production des billets de banque, le responsable a fait savoir que la Banque d'Algérie a bénéficié début 2021 au niveau de la commune de Sidi Moussa (wilaya d'Alger) d'un espace foncier pour édifier un complexe industriel et technologique aux normes internationales devant accueillir une imprimerie de haute technologie, le siège de la Caisse générale de la Banque d'Algérie, un centre de tri des billets de banque et un centre de for-

mation dans le domaine de la fabrication de la monnaie fiduciaire.

Pour sa part, le Directeur général de l'Hôtel des monnaies, Hamoud Amara, a fait savoir qu'il a été question, à travers cette émission, de renforcer la sécurité du nouveau billet de banque, notamment via le signe de Makam el Chahid présent sur la partie droite de la vignette avec une couleur variant du vert au doré selon l'angle d'inclinaison. Un tatouage numérique compose également le billet à travers le portrait en filigrane de l'Emir Abdelkader situé au centre d'une bande verticale à gauche du billet, a souligné Amara, ajoutant que l'inscription «Banque d'Algérie» en arabe en micro-impression en bas du billet constitue également un élément de sécurité. De plus, le chiffre 2 000 DA est imprimé «en taille douce» en caractères destinés aux malvoyants, a-t-il indiqué.

H. M.

## SUR LES TERRES PASTORALES

**Les activités d'investissement interdites**

Afin de préserver ces superficies nécessaires au développement de la richesse animale, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hamdani, a annoncé à Alger, l'interdiction de toute activité d'investissement sur les terres pastorales. Lors d'une plénière du Conseil de la Nation consacrée aux questions orales, présidée par Ghazi Djabri, vice-président du Conseil, Hamdani a affirmé que «des instructions ont été données aux walis pour l'interdiction de l'établissement de toutes activités d'investissement dans les zones pastorales, en sus de l'interdiction du labourage aléatoire de ces terres».

Répondant à une question du sénateur Mohamed Boubtima (FLN), le ministre a affirmé que l'application rigoureuse des lois, instructions et études relatives à l'interdiction d'investir sur les terres pastorales incombe à chaque responsable, quel que soit son poste, pour la protection des zones pastorales, et partant la préservation de la richesse animale. La Conservation des forêts et le Haut commissariat au développement de la steppe (HCDS) ont assuré la protection et la réhabilitation de 2 millions d'hectares de ces terres, en sus de la plantation de 40 000 ha de plantes fourragères, a-t-il relevé. Concernant la répartition géo-

graphique des filières selon les spécificités de chaque wilaya, Hamdani a indiqué que les wilayas de Djelfa, El Bayadh, Tiaret, M'sila, Laghouat, Naâma, Tlemcen, Sétif, Sidi Bel-Abbès et Mila «sont des pôles d'excellence en matière de production des viandes rouges, en contribuant à plus de 50% à la production nationale». Dans ce sens, le ministre a annoncé le lancement d'une étude pour la prise en charge du phénomène des changements climatiques en tenant compte de la vocation agricole de chaque région et wilaya.

R.E.

## EN PRÉVISION DE LA SAISON ESTIVALE À SÉTIF

# Des mesures pour améliorer l'alimentation en eau potable

**Des mesures préventives ont été prises par l'unité de la wilaya de Sétif de l'Algérienne des eaux (ADE) pour assurer une aisance dans l'alimentation en eau potable des citoyens en prévision du mois de ramadhan et du prochain été, notamment avec le recul du taux de remplissage des barrages, a indiqué jeudi, le directeur de cette unité, Abdelaziz Ali Kara.**

« Les services de l'ADE ont pris plusieurs mesures préventives pour faire face à toute éventuelle perturbation dans l'alimentation en eau potable lors du mois de Ramadhan et de l'été prochain », a précisé Ali Kara, lors d'une conférence de presse tenue au siège de la station de traitement de l'eau du barrage El Mouane (Nord de Sétif), à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de l'eau (18 mars). Il a, dans ce sens ajouté que ces mesures visent à préserver cette ressource vitale compte tenu du déficit enregistré en pluviométrie et la baisse du niveau de l'eau des barrages et les forages, soulignant que la demande en eau augmente durant l'été.

Dans le même contexte, le directeur de l'unité ADE de Sétif a indiqué que pour atteindre l'objectif tracé, toutes les équipes d'intervention ont été mobilisées à travers les différents services de réparation de fuites, détaillant qu'en 2020 plus de 8.000 fuites ont été réparées à travers 37 communes dont la gestion d'eau est assurée par l'ADE.

Aussi, près de 200 km de réseaux d'eau potable dans 32 secteurs ont été réhabilités l'an dernier et ont permis de réduire considérablement les fuites d'eau par rapport aux années précédentes. La réhabilitation du réseau de distribution d'eau potable à Sétif a également permis l'élimination des branchements illicites relevés au niveau l'ancien réseau, prévenir



les maladies de transmission hydrique (MTH), la réalisation de réseaux AEP conformes aux normes internationales et la réduction du taux des fuites d'eau qui a atteint dans la ville de Sétif « une moyenne mondiale » avec près de 10 %, souligne-t-on.

D'autres mesures ont également été prises pour alimenter les habitants en cette denrée vitale en réduisant la quantité d'eau produite dans la station d'épuration d'El Mouane, de 110.000 m<sup>3</sup> à

74.000 m<sup>3</sup> par jour afin d'augmenter la capacité de stockage au niveau du barrage d'El Mouane ainsi que la conclusion d'accords avec des micro-entreprises pour effectuer des interventions rapides en cas de fuite. Aussi, des équipements modernes pour détecter et lutter contre les branchements illicites ont été acquis permettant à la ville de Sétif d'être une "ville pilote" dans le domaine. Ont pris part à cette conférence plusieurs cadres de l'ADE et ses partenaires.

## RÉSEAU DE GAZ NATUREL

# 2 000 foyers raccordés à Médéa

Deux mille (2.000) foyers, ventilés à travers les communes de Bouskène, Tlet-Douair et Ouzera, ont été raccordés, jeudi, au réseau local de distribution de gaz naturel, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Une dizaine d'agglomérations urbaines secondaires, situées dans ces trois communes, telles que Djouahria, Selane, Beni-Khelifa et Bassor, relevant de la commune d'Ouzera, Khouikhate, Chouafnia, dans la localité de Bouskène, ainsi que des foyers du chef-lieu de la commune de Tlet-Douair, ont été ciblés par cette opération, a-t-on indiqué. Des travaux de raccordement de deux autres agglomérations urbaines de la commune de Tlet-Douair, à savoir Khemakhemia et Alaimia, ont été lancés, ce jeudi, a ajouté la même source. Une opération similaire avait touché, en février dernier, 885 foyers, situés dans les localités de Oum-Djellil, Baata, Tamesguida et Médéa, a-t-on rappelé, précisant que la totalité des chef-lieu de communes et des grandes agglomérations urbaines secondaires sera raccordée, courant 2022, au réseau local de distribution de gaz naturel.

### ... ET 129 FOYERS À TISSEMSILT

129 foyers de la zone d'ombre de Ouled Djelloul, de la commune de Maassim (wilaya de Tissemsilt) ont été raccordés, jeudi, au réseau de distribution du



gaz naturel, à l'occasion de la célébration de la fête de la victoire (19 mars). La cérémonie, présidée par le wali Abbès Badaoui, a porté sur la mise en service d'un réseau de distribution long de 5 km, réalisé pour un coût de 36,7 millions DA, dégagés par le fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales. 100 autres foyers doivent être raccordés à ce même réseau avant la fin du mois de mars en cours. La direction locale de l'énergie a prévu le raccordement, avant la fin du premier semestre en cours, des

zones d'ombre de Ouled Benameur, Khayel et Aouayed au réseau de distribution de cette énergie.

Le wali a également remis des affectations de 250 aides à l'habitat rural à des habitants des zones d'ombre des communes de Sidi Slimane, Maassim, Larbaa et Sidi Lantri. Par ailleurs, la célébration de la journée de la victoire a été marquée également par l'inauguration d'une piste reliant la zone de El Krema et le douar Near, de la commune de Sidi Abed sur une distance de 3 km.

## CONSTANTINE

### Distribution de 3 160 logements publics locatifs

Une opération de distribution de 3 160 logements publics locatifs (LPL) a été lancée, jeudi, à travers plusieurs pôles urbains de la wilaya de Constantine. Dans une déclaration à la presse, en marge du coup d'envoi d'une opération de remise symbolique de clés de quelques habitations, dans le cadre des festivités marquant la célébration du 59ème anniversaire de la fête de la Victoire (19 mars 1962), le wali Ahmed Abdelhafid Saci a indiqué que cette opération, « constitue le fruit des efforts déployés à l'échelle locale pour concrétiser la politique de l'Etat en matière d'habitat en vue d'améliorer le cadre de vie des citoyens ». Il s'agit, selon le wali, de la distribution de 1 006 unités aux bénéficiaires de la cinquième liste des détenteurs de décisions de pré-affectations et de 400 logements réservés à la commune d'Ain Smara, qui représentent le reste d'un quota de 1 100 unités, soulignant que la totalité de ces logements a été réalisée à l'extension Ouest de la circonscription administrative Ali Mendjeli.

Il a été procédé également à l'attribution de pas moins de 1 754 autres unités au profit des bénéficiaires de la commune d'El Khroub dont la liste a fait récemment l'objet d'un tirage au sort, a souligné la même source, ajoutant que ces unités sont réparties sur les pôles urbains d'Ain Nahas et Massinissa, relevant de cette collectivité.

Le chef de l'exécutif local a révélé, dans ce même contexte, que plus de 4 000 logements de type LPL, seront également distribués « durant les mois prochains », rappelant que la wilaya de Constantine a connu depuis le début du premier trimestre 2021 l'attribution d'au moins 4.963 logements publics locatifs (LPL) dans les communes de Constantine, El Khroub, Ain Smara et Ain Abid. A signaler qu'en 2020, pas moins de 11.015 logements de différents segments ont été distribués à travers diverses localités de la wilaya. Deux lycées ont été inaugurés et baptisés, à l'occasion, aux noms du chahid Labeled Abdelkrim et du moudjahid Kaas Ayed, à l'unité de voisinage (UV) 18 et à la cité Kadri Brahim de Ali Mendjeli.

Une exposition de photographies de moudjahidine a été organisée au siège de la circonscription administrative Ali Mendjeli, en plus d'une cérémonie au cours de laquelle des moudjahidine et des agents de la garde communale ont été honorés.

### ENTRETIEN DE PLUS DE 60 KM DE CHEMINS COMMUNAUX À OUM EL BOUAGHI

### Réception «durant le 3<sup>e</sup> trimestre 2021» des projets

Les travaux d'entretien de 62,3 km de chemins communaux, en cours de réalisation dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, seront achevés « durant le troisième trimestre 2021 », a-t-on appris jeudi auprès de la direction des travaux publics (DTP). « Les axes routiers ayant bénéficié de cette opération d'entretien sont répartis sur les communes d'Ain Zitoune, Ain Babouche, Souk Naâmane, Oued Nini, Ksar Sebihi, Harmilia, Meskiana, Berriche, Sigus ainsi que les localités de Boughrara Saoudi et Ain M'lila », a précisé à l'APS le chef du service d'exploitation et d'entretien des routes de cette direction. Les opérations de réaménagement et de goudronnage engagées par les services de ce secteur ont touché des tronçons routiers en dégradation avancée, a ajouté le même responsable, faisant savoir que cette opération a nécessité une enveloppe financière estimée à 500 millions DA. Aussi et selon les services de la DTP, des opérations similaires cibleront plus de 45 km à travers 12 communes de la wilaya et seront entamées « durant le troisième trimestre de l'année en cours ».

# BIODIVERSITÉ FLORISTIQUE

## 51 % de flore algérienne menacée de disparition

*L'Algérie compte 3 139 espèces floristiques, dont 1 611 sont considérées comme rares à rarissime, ce qui totalise près de 51 % de flore algérienne menacée de disparition, a indiqué mercredi la Direction générale des forêts (DGF).*

La DGF a en effet recensé 289 espèces «assez rares», 647 espèces «rares», 640 espèces «très rares» et enfin 35 espèces «rarissimes», détaille la direction dans une note transmise à la presse, à l'occasion de la journée internationale des forêts, célébrée le 21 mars de chaque année. Le document explique que cet état des lieux est lié à «la dégradation des habitats naturels, suite au développement de multiples infrastructures, l'urbanisation croissante, les incendies récurrents, les défrichements et labours des écosystèmes fragiles, l'érosion des sols, la sécheresse prolongée, et l'exploitation anarchique». Quant à la biodiversité faunistique, la note indique que l'Algérie est caractérisée, par la diversité de son climat et de ses écosystèmes renfermant, ainsi, d'énormes potentialités de faune sauvage, notamment endémiques à la région africaine, ainsi qu'un fort potentiel cynégétique, dont des espèces de gibier méditerranéennes et de nombreuses autres espèces africaines. Le pays possède également un potentiel «non négligeable» en espèces de faune sauvage, source de gibier pour le développement durable de l'activité chasse et banque de gènes non encore modifiés par l'homme, donc une banque zoo génétique pure, estime la DGF, ajoutant que l'Algérie abrite 483 espèces animales recensées dont 23 espèces (13 mammifères, 07 oiseaux, 03 reptiles), classées menacées de disparition en vertu de la loi n 06-14 du 14 novembre 2006 relative à la protection et à la préservation de certaines espèces animales menacées de disparition. L'Algérie compte également 229 espèces protégées en vertu de décret exécutif n 12-235 du 24 mai 2012 fixant



la liste des espèces animales non domestiques protégées, conformément à la loi n 03-10 du 19 juillet 2003 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable. Il s'agit de 53 espèces de mammifères, 124 espèces d'oiseaux, 46 espèces de reptiles et 06 espèces d'amphibiens.

### 8 PARCS NATIONAUX POUR PRÉSERVER DES ÉCOSYSTÈMES

Par ailleurs, concernant les aires protégées et les parcs nationaux, compte tenu des multiples pressions exercées sur les ressources naturelles, l'administration des forêts a créé entre 1983 et 1993, huit parcs nationaux pour préserver des éco-

systèmes présentant un intérêt particulier en termes de biodiversité, de richesse paysagère et culturelle, rappelle la DGF. Cependant, estime-t-elle, ces aires protégées occupent «une très faible» superficie qui est de 165 361 ha, soit 0,007 % du territoire national et ne sont représentées que dans une seule catégorie qui est «le parc national», ajoutant que les impacts des changements climatiques leur attribuent maintenant un rôle renouvelé comme outils d'adaptation à l'altération du climat. S'agissant des nouvelles aires protégées classées, la DGF a indiqué que dans le cadre de la loi 11-02, du 17 février 2011, relative aux aires protégées dans le cadre du développement durable, l'administration des forêts à classé, à ce jour, 2

aires protégées : Cap Lindles (Oran) comme réserve naturelle et Babor-Tababor (Setif-Bejaia-Jijel) comme parc national. Pour les zones humides, la stratégie y afférente a identifié 16 complexes et 103 sous complexes, s'étendant sur une superficie de 98.694.655 ha et comportant 2.375 zones humides apparentes (2.056 zones humides naturelles et 319 artificielles), dont un effort «considérable» a été consenti pour le classement de 50 zones humides sur la liste Ramsar d'importance internationale. S'agissant des zones de montagne, les enjeux liés aux problèmes d'érosion sont perçus, tant au niveau de la dégradation du capital sol, base pour toute production, qu'au niveau de la mobilisation de la ressource eau, élément vital pour le développement, note la DGF. Pour ce qui est de la ressource en eau, l'Algérie consacre un effort «considérable» dans la construction de barrages pour mobiliser la ressource en eau pour l'alimentation en eau potable et pour irriguer les terres agricoles potentielles et ce, pour pallier à l'insuffisance et à l'irrégularité de la pluviométrie et d'assurer la sécurité alimentaire. Ces barrages, au nombre de 75 actuellement d'une capacité de stockage de 7,4 milliards de m<sup>3</sup>, rappelle la DGF, subissent une perte considérable de leur capacité en raison de leur envasement dû à l'érosion hydrique de leur bassin versant en amont. Cette perte est de 934 millions de m<sup>3</sup> soit l'équivalent de la capacibarragemplus grand barrage d'Algérie à savoir Béni Haroun, dont le coût global est de 20 milliards de dinars permettant l'alimentation en eau potable d'une population de plus de 5 millions d'habitants en raison de 250l/j sur une année et l'irrigation d'une superficie agricole de 40.000 hectares/an.

## FORÊTS

### Plus de 830 000 ha reboisés depuis l'année 2000

Le bilan des réalisations des opérations de reboisements fait état de 831 058 hectares (ha) reboisés depuis l'année 2000 jusqu'au 30 juin 2020, a indiqué mercredi la Direction générale des forêts (DGF). Estimant que les reboisements, ont toujours constitué une action «déterminante» dans les programmes d'extension du patrimoine et de protection des terres, la DGF a indiqué que le bilan des réalisations des reboisements depuis 1962, s'élève à plus de 1 million d'hectares, toutes plantations confondues, dont 800.000 ha au titre du Plan National de Reboisement (2000- 2016). Ainsi, la réalisation globale depuis 2000 jusqu'au 30 juin 2020 est de 831.058 ha, toute catégorie confondue, avec 60% de plantation forestière, 36% de plantation fruitière et 4% de plantation pastorale, précise la DGF dans une note transmise à la presse à l'occasion de la Journée internationale des forêts, célébrée le 21 mars de chaque année. Pour l'exécution des programmes de reboisements, le secteur des forêts dispose d'une infrastructure de production de plants constituée de 98 pépinières gérées par l'administration des forêts, ajoute la même source. Soulignant que l'Algérie, à l'instar du monde entier, célébrera cette année, la Journée internationale des Forêts, le 21 Mars 2021, sous le thème : «la restauration des forêts : une voie vers la reprise et le bien-être», la DGF a rappelé que l'Algérie couvre une superficie de plus de 2,3 millions de km<sup>2</sup> ce qui en fait, en étendue, le premier pays africain, mais avec une superficie forestière (4,1 millions d'hectares) des plus faibles d'Afrique, le Sahara algérien, l'un des plus vastes déserts du monde, occupant plus de 2 millions de km<sup>2</sup>, soit 84% du territoire national. S'agissant de l'état du patrimoine naturel, l'inventaire fores-



tier national (IFN 2008), fait ressortir : 4 115 908 Ha, soit 16,7% de l'Algérie du Nord en terres forestières (forêts, maquis et reboisements), 1 974 018 Ha de terres alfatières (8%) et 4% de terres improductives (terrains rocheux, chott, urbain). La répartition des 4 115 908 ha de terres forestières par types de formations fait apparaître la prédominance des maquis et des maquis arborés qui couvrent 2.413.090 ha, soit 58,7% du total des formations forestières», explique le document. Ces chiffres témoignent, selon la DGF, de l'état de «dégradation» des forêts réduites sur 58,7% de leur superficie en maquis et maquis arborés qui sont en grande partie à faible densité, d'où les «besoins importants» en reconstitution des forêts par reboisement des maquis et des maquis arborés dans des buts de renforcement de leur rôle de protection et de production.

## ÉCONOMIE VERTE

### Mme Boudjemaâ met en avant l'importance du recyclage

La ministre de l'Environnement, Dalila Boudjemaâ, a mis en avant jeudi à Alger l'importance du recyclage pour la concrétisation de l'économie verte qui constitue l'un des principaux objectifs de la politique sectorielle. La ministre a fait cette déclaration lors de la supervision, en compagnie du wali d'Alger, Youcef Cherfa, d'une opération de reboisement au niveau du barrage de Douera, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du recyclage et de la Fête de la victoire. «Nous célébrons, à l'instar de tous les autres pays, la Journée mondiale du recyclage, car nous sommes convaincus de l'importance du recyclage pour la concrétisation de l'économie verte qui constitue l'un des principaux objectifs de notre politique sectorielle», a précisé la ministre en marge de l'opération de reboisement, à laquelle ont pris part des associations de la société civile et des clubs de protection de l'environnement, soulignant que «cette opération intervient à une date mémorable pour tous les Algériens: la Fête de la Victoire». Mme Boudjemaâ a mis en exergue le rôle efficient des associations environnementales en matière d'appui aux projets du secteur et pour l'élaboration d'un programme d'activités et de mesures concrètes pour la préservation de l'environnement. «Ces associations sont de véritables partenaires dans la mise en œuvre de la stratégie du ministère. Elles établissent une passerelle entre le ministère et le citoyen, contribuant à façonner un écocitoyen», a estimé la ministre. En marge de l'opération, des associations et des clubs activant dans le domaine de l'environnement ont été honorés. A cette occasion, la présidente de l'Association nationale de promotion de la culture environnementale, Malika Boutaoui, s'est félicitée de la participation des jeunes à cette opération, soutenant que «l'environnement est la responsabilité de tout un chacun».



## OPÉRATION DE SOLIDARITÉ RAMADHAN À TIZI-OUZOU

# Mobilisation d'une enveloppe de plus de 244 millions de DA

**Une première enveloppe de plus de 244 millions de dinars a été mobilisée, à Tizi Ouzou, par les services concernés par l'organisation de l'opération de la solidarité Ramadhan 2021, a annoncé, jeudi, le Directeur de l'action sociale et de la solidarité (DASS).**

Intervenant lors d'une réunion du conseil de l'exécutif de wilaya, consacrée à la préparation de l'opération solidarité Ramadhan, de la saison estivale et à l'examen de l'état d'exécution des programmes communaux de développement (PCD), le DASS, Achour Mehani, a indiqué que sur ce montant 160 millions de DA ont été mobilisés sur le budget de wilaya. Le reste de l'enveloppe, soit plus de 84,156 millions de DA, représente la participation des communes sur leurs propres budgets, selon le même responsable qui a indiqué que la DASS attend la notification d'un autre montant représentant la contribution du ministère de la Solidarité nationale de la Famille et de la Condition de la femme, à cette opération. Il est aussi attendu la contribution et la participation à cette opération d'autres parties dont des entreprises publiques (Sonatrach, sonelgaz et Naftal) de bienfaiteurs, Scouts musulmans, Croissant rouge algérien et autres organisations de la société civile. Selon les chiffres communiqués lors de cette réunion présidée



par le wali Mahmoud Djamaa, un total de 38 718 familles nécessiteuses a été recensé au niveau de la wilaya qui va bénéficier de cette opération. Une allocation de solidarité d'un montant net de 10 000 DA sera versée au compte des catégories sociales démunies éligibles dont

les chefs de familles handicapés à 100%, les chefs de familles démunies non assurés sociaux, les chefs de familles à faible revenu ou bénéficiaires des différents dispositifs de solidarité, a-t-on indiqué lors de cette même réunion. Concernant les restaurants «El Iftar», deux demandes d'autorisation ont été déposées jusqu'à présent, a indiqué le DASS qui a rappelé que l'ouverture de ces restaurants est supervisée par une commission technique composée de représentants de la DASS, et des directions du commerce, de la santé et de la population et de la protection civile.

«L'ouverture de ces espaces est subordonnée à l'évolution de la situation sanitaire liée à la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) et soumise à une autorisation du wali, après visite de conformité de la commission technique», a précisé Achour Mehani. Le wali Mahmoud Djamaa a donné des instructions pour le versement de l'allocation solidarité, au plus tard une semaine avant le mois de Ramadhan.

## PERTURBATION DEMAIN DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE À ALGER

### Plusieurs communes concernées

Une perturbation de l'alimentation en eau potable interviendra à partir de demain dans plusieurs communes de la wilaya d'Alger en raison de l'arrêt technique, de la station de dessalement d'eau de mer «SDEM EL HAMMA», a annoncé hier la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL). Selon un communiqué de SEAAL, la société «Hamma Water Desalination» en charge de l'exploitation de la Station «SDEM EL HAMMA», a programmé un arrêt technique de la station en raison de travaux de maintenance obligatoire et ce à partir du dimanche 21 mars à 00h00 jusqu'au mercredi 24 mars à 9h00. Les communes concernées par cette perturbation de l'alimentation en eau potable sont : Alger centre, Sidi M'hamed, Belouizdad, El Mouradia, Kouba, Bologhine, Oued Koriche, Rais Hamidou, Hammamet, Bab El Oued, Casbah, Bir Mourad Rais, El Madania, Gue de Constantine, El Biar, Birkhadem, Hydra,



Ben Aknoun, Beni Messous, Bouzareah, Birtouta, Tessala El Merdja, Khraicia (en partie), Draria, El Achour, Baba Hassen, Douéra, Ouled Fayet, Cheraga, Saoula, Souidania, Dély Brahim, Hussein dey, El Magharia, Bachdjerrah, Zeralda, Staoueli, Ain Benian, Mehalma et Rahmania, a précisé la même source. «Ces travaux engendreront un déficit en production. A cet effet, des mesures de compensation seront prises pour atténuer cette situation», a assuré SEAAL. La distribution en eau potable reprendra durant la journée du mercredi 24 mars 2021, selon la même source. SEAAL a recommandé à ses clients de vérifier la fermeture de leurs robinets d'eau, afin d'éviter une éventuelle inondation au moment du rétablissement de la distribution d'eau. Après la remise en eau, SEAAL a conseillé aux citoyens de laisser couler à faible débit un de leurs robinets d'eau froide pendant quelques minutes afin de chasser l'air qui pourrait se trouver dans les branchements. SEAAL prie ses clients de l'excuser des désagréments causés par ces travaux et met à leur disposition, pour toute information, le numéro de son centre d'accueil téléphonique opérationnel, le 1594, accessible 7j/7 et 24h/24.

## DES CLASSES D'ALPHABÉTISATION FORMÉES À BATNA

### Sortie de la 1<sup>re</sup> promotion

Une cérémonie de sortie de la première promotion, composée de 274 scolarisées des classes d'alphabétisation bénéficiaires de formation qualifiante au titre d'une convention avec le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, a été organisée jeudi à Batna par le bureau de wilaya de l'association d'alphabétisation Iqra. La cérémonie organisée à la maison de la culture Mohamed Laïd al Khalifa a donné lieu à la remise d'attestations et cadeaux aux meilleures scolarisées formées dans plusieurs spécialités professionnelles (pâtisserie, coiffure, couture). Le président de l'association Iqra, Kalid Hocine, a indiqué à l'occasion que la formation qualifiante des diplômées des classes d'alphabétisation leur permet de décrocher des attestations professionnelles les habilitant pour le marché du travail. Cette convention actualisée dernièrement entre l'association Iqra et le ministre de la Formation et de l'Enseignement Professionnels a inclus un nouveau article portant sur l'accès des scolarisées en classes d'alphabétisation de formation qualifiante dans les CFPA sanctionnée par des attestations professionnelles et leur bénéfice du suivi en vue de leur insertion assuré par le secteur, a-t-il noté.

## TENTATIVES DE PLAGIAT DE SA PAGE FACEBOOK

### Sonatrach dénonce



Une cérémonie de sortie de la première promotion, composée de 274 scolarisées des classes d'alphabétisation bénéficiaires de formation qualifiante au titre d'une convention avec le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, a été organisée jeudi à Batna par le bureau de wilaya de l'association d'alphabétisation Iqra. La cérémonie organisée à la maison de la culture Mohamed Laïd al Khalifa a donné lieu à la remise d'attestations et cadeaux aux meilleures scolarisées formées dans plusieurs spécialités professionnelles (pâtisserie, coiffure, couture). Le président de l'association Iqra, Kalid Hocine, a indiqué à l'occasion que la formation qualifiante des diplômées des classes d'alphabétisation leur permet de décrocher des attestations professionnelles les habilitant pour le marché du travail. Cette convention actualisée dernièrement entre l'association Iqra et le ministre de la Formation et de l'Enseignement Professionnels a inclus un nouveau article portant sur l'accès des scolarisées en classes d'alphabétisation de formation qualifiante dans les CFPA sanctionnée par des attestations professionnelles et leur bénéfice du suivi en vue de leur insertion assuré par le secteur, a-t-il noté.

Une cérémonie de sortie de la première promotion, composée de 274 scolarisées des classes d'alphabétisation bénéficiaires de formation qualifiante au titre d'une convention avec le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, a été organisée jeudi à Batna par le bureau de wilaya de l'association d'alphabétisation Iqra. La

Qahwa fi goubli |

## Chronique de mon ignorance crasse...

Ne croyez surtout qu'on peut tout comprendre des hommes de lettres parce que soi-même on est un peu lettré. Car parfois la littérature a quelque chose de métaphysique... Et donc peu accessible au commun des synapses... Hé, oui je dois peut-être me résoudre à mesurer mon qi pour tenter de découvrir à quel niveau ça coïncide... Pourtant je n'étais pas bête question bulbe rachidien... Ce qui, au demeurant n'a rien à voir mais alors rien du tout avec Rachid. Je vous le confie en aparté parce que lorsque j'ai découvert ce mot lors d'un cours de sciences, j'ai rigolé un bon coup... Avant de réaliser, plus tard, en soignant mon potentiel cognitif, que je venais de passer à côté de l'essentiel... Vous aussi ? Dois-je me délecter de

cette ignorance crasse ou en sourire au contraire ?

Je n'ai pas tout compris de Meursault je parle ici bien sûr du personnage central de « L'étranger » de Albert Camus. A l'instar d'ailleurs de cet autre roman de Kateb Yacine « Nedjma ». Le premier je l'ai pourtant décortiqué via le prof de français de l'époque une dame de la haute bourgeoisie française venue frayer chez nous avec le statut de CT ou coopérant technique. Pour la petite histoire « Nedjma » m'a été offert en guise de cadeau d'anniversaire par un coopérant français Daniel Arbacette pour ne pas le nommer enseignant alors au Maroc lycée de Marrakech ; j'ai tout de même essayé sans résultats probants de pénétrer d'abord cette œuvre monumentale de Yacine sans

grands résultats dois-je le concéder la mort dans l'âme. Œuvre trop dense, ambigüe, complexe voir par endroits impénétrable. Alors j'ai abandonné en attendant peut-être un cerveau meilleur... Meursault lui de Camus pour la précision s'entend ma foi nous l'avons disséqué chapitre par chapitre toujours sous la houlette de madame Stahm docteur en lettres françaises pour mémoire et juste un peu raciste sur les bords... Mais comme de juste je ne ferai aucune critique ni contre « L'étranger » encore moins contre « Nedjma ». Pourquoi ? Parce que je me dis que c'est peut-être cela le génie : écrire sans chercher à se faire comprendre...

A. Zentar



Votre quotidien  
chaque jour  
chez votre buraliste

## ELLE DEVIENT LA PREMIÈRE FEMME À DIRIGER LA TANZANIE

# Samia Suluhu Hassan succède à Magufuli

**La vice-présidente de la Tanzanie, Samia Suluhu Hassan, est devenue hier la première femme à diriger le pays, prenant la succession du président John Magufuli, dont le décès annoncé mercredi soir demeure entouré de nombreuses interrogations.**

**M**adame Hassan, une musulmane de 61 ans originaire de l'archipel semi-autonome de Zanzibar, a prêté serment vendredi matin à Dar es Salaam. Elle doit rester au pouvoir jusqu'à la fin prévue du mandat de M. Magufuli, soit en 2025. Elle est l'une des deux femmes actuellement au pouvoir en Afrique, avec l'Éthiopienne Sahle-Work Zewde, dont les fonctions sont honorifiques. Cette fidèle du parti Chama Cha Mapinduzi (CCM), qui a gravi les échelons du pouvoir depuis 20 ans, avait annoncé mercredi soir la mort du président John Magufuli, qui n'était plus apparu en public depuis le 27 février. Le chef de l'Etat est officiellement mort mercredi de problèmes cardiaques, dont il souffrait depuis dix ans, a-t-elle déclaré. Son absence inhabituelle avait alimenté les rumeurs, qui le disaient atteint du Covid-19, une maladie qu'il n'a cessé de minimiser.

### DÉCÉDÉ DEPUIS UNE SEMAINE ?

Son principal opposant Tundu Lissu a affirmé jeudi que, selon ses propres sources, Magufuli est mort du coronavirus «mercredi de la semaine dernière». Le journal kényan Daily Nation, qui avait rapporté la semaine dernière l'hospitalisation d'un «dirigeant africain» -référence implicite à Magufuli- dans un établissement de Nairobi, affirme aussi dans son édition d'hier que Magufuli est décédé la semaine dernière. Selon le quotidien, Magufuli a quitté l'hôpital de Nairobi sous assistance respiratoire, après que les médecins ont estimé qu'il ne pouvait pas être soigné, et est retourné à Dar es Salaam, où il est décédé jeudi dernier. Il avait été acheminé par avion médical à Nairobi le 8 mars, en raison de «problèmes cardiaques et respiratoires aigus». Il est le deuxième dirigeant



d'Afrique de l'Est à mourir dans des circonstances controversées, après le président burundais Pierre Nkurunziza, également sceptique sur la Covid-19 et décédé des suites d'une «insuffisance cardiaque» en juin dernier après que sa femme a été transportée à Nairobi pour y être soignée du coronavirus.

### «NOUVEAU CHAPITRE»

Des questions se posent également sur le style de la nouvelle dirigeante par rapport à son prédécesseur, surnommé le «Bulldozer». Elle a été nommée vice-prési-

dente de Magufuli lors de la campagne présidentielle de 2015. Le ticket avait été réélu en octobre dernier, lors d'un scrutin jugé illégal par l'opposition. Les près de six années au pouvoir de Magufuli ont été marquées par de grands projets d'infrastructures mais aussi par un virage autoritaire, avec des attaques répétées contre l'opposition et un recul des libertés fondamentales. La politique de Mme Hassan à l'égard de la Covid-19 sera scrutée de près. Fervent catholique, Magufuli n'a eu de cesse d'en minimiser la présence et la gravité. Estimant que son pays s'en était «libé-

ré» par la prière, il refusait d'imposer des mesures pour endiguer la maladie. Cette posture était devenue difficile à tenir ces dernières semaines alors que le pays fait face à une vague de décès imputés à des «pneumonies», touchant jusqu'à de hautes personnalités. L'opposition tanzanienne et ONG de défense des droits de l'homme ont appelé au changement. «Profitons de cette période pour ouvrir un nouveau chapitre pour la reconstruction de l'unité nationale et le respect de la liberté, de la justice, de l'état de droit, de la démocratie et du développement centré sur le peuple», a déclaré le président du groupe d'opposition Chade-ma, Freeman Mbowe, dans un communiqué jeudi. Il a exhorté Hassan à «conduire la nation vers la réconciliation».

### PRESSIONS INTERNES

L'ONG Human Rights Watch a, elle, estimé que «le nouveau gouvernement a maintenant une chance pour un nouveau départ en mettant fin aux pratiques problématiques du passé». Selon des chercheurs, Samia Suluhu Hassan pourrait toutefois se retrouver sous la pression des soutiens de Magufuli au sein du CCM, qui dominent le renseignement et des postes-clés du gouvernement. «A ceux qui s'attendaient à une rupture avec le style Magufuli je dirais: 'retenez votre souffle pour le moment', a déclaré jeudi l'analyste tanzanien Thabit Jacob, chercheur à l'Université de Roskilde (Danemark). Mme Hassan doit désormais proposer un vice-président, «après consultation du parti auquel (elle) appartient». Ce choix devra ensuite être validé par un vote de l'assemblée nationale, en présence d'au moins 50% des députés. Le CCM a convoqué pour aujourd'hui, une réunion extraordinaire de son comité central.

R. I./AFP

## YÉMEN

# Avancée majeure des rebelles sur la ville de Marib

Les rebelles Houthis ont pris hier le contrôle d'une montagne aux alentours de Marib, dernier bastion du gouvernement dans le Nord du Yémen en guerre, une avancée majeure dans la bataille pour conquérir cette ville stratégique, selon des sources militaires loyalistes. Les rebelles ont «pris le contrôle du mont Hilan qui surplombe Marib à l'issue de combats qui ont fait des dizaines de morts et de blessés» parmi les combattants, a indiqué un responsable militaire des forces gouvernementales à l'AFP. Après plus de six ans de guerre, les Houthis, soutenus par l'Iran, ont relancé le 8 février leur offensive contre la région de Marib, qui abrite d'importants champs pétroliers, entraînant des combats meurtriers avec les forces du gouvernement, soutenues par une coalition militaire menée par l'Arabie saoudite. Marib est située à environ 120 kilomètres à l'est de la capitale Sanaa, contrôlée depuis 2014 par les Houthis, tout comme une grande partie du nord du pays. La perte du mont Hilan est «une menace directe sur les premières lignes de défense de Marib», a déclaré un autre responsable loyaliste, ajoutant que les Houthis avaient «coupé les lignes d'approvisionnement sur certains fronts» et que les combats faisaient désormais rage à l'ouest de la ville. Marib «est en danger», a ajouté ce responsable.

### «CHUTE PEU PROBABLE»

Après la prise du mont Hilan, la coalition dirigée par Ryad a mené une dizaine de frappes aériennes sur des positions houthis, a indiqué une autre source gouvernementale. La chaîne de télévision Al-Massirah, contrôlée par les Houthis, a confirmé ces frappes. Les rebelles communiquent rarement sur leurs pertes. Malgré cette avancée, les experts restent prudents, arguant que la force de frappe aérienne de la coalition pourrait retarder une éventuelle victoire des rebelles. «Une chute imminente de Marib reste



peu probable», affirme à l'AFP Majed al-Madhaji, du groupe de réflexion Sanaa Center, confirmant toutefois que la prise du mont Hilan représentait «une avancée importante qui met une pression supplémentaire» sur les forces gouvernementales. L'offensive des rebelles sur Marib a entraîné la mort de centaines de combattants et la fuite de centaines de familles dans cette région désertique. La ville avait été relativement épargnée pendant les premières années du conflit, devenant un refuge pour plus d'un million de déplacés. A Marib, les habitants sentent les combats se rapprocher. «Nous condamnons ce qui se passe. Nos enfants sont terrifiés», a déclaré à l'AFP Oum Ali, une résidente. «Marib restera inébranlable», a lancé un autre habitant, Moham-

med Yahya, rappelant l'histoire de la ville. La prise de Marib représenterait un coup dur pour les forces progouvernement et pour l'Arabie saoudite. Elle permettrait par ailleurs aux rebelles de disposer d'une nouvelle source de revenus et d'une position de force à la table d'éventuelles négociations.

### «AUCUNE CHANCE DE PAIX»

Les Houthis ont multiplié les attaques contre le territoire saoudien ces dernières semaines, demandant jeudi à Ryad la fin du blocus aérien et maritime imposé à leur pays comme condition préalable à un accord de cessez-le-feu. Ce blocus est notamment imposé, selon l'Arabie saoudite, pour empêcher l'arrivée d'armes depuis l'Iran bien que Téhéran nie armer les rebelles. Jeudi, le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné une «escalade» des affrontements armés à Marib, mettant en garde contre une aggravation de la crise humanitaire. La bataille de Marib «fait courir un grave danger à un million de déplacés dans le pays et menace les efforts destinés à parvenir à une solution politique, à un moment où la communauté internationale est de plus en plus unie pour mettre fin au conflit», a estimé le Conseil dans un communiqué. Depuis l'arrivée de Joe Biden à la Maison Blanche, les Etats-Unis tentent de relancer les négociations. Dans un effort d'apaisement, la nouvelle administration américaine a annoncé la fin de son soutien à la coalition militaire menée par l'Arabie saoudite. Mais si les Houthis prennent Marib, «il n'y aura aucune chance pour la paix dans les trois ou quatre années à venir», ajoute l'expert Majed al-Madhaji. La guerre a plongé le pays dans la pire crise humanitaire au monde, selon l'ONU, et fait des dizaines de milliers de morts, d'après des ONG internationales, sans oublier les millions de déplacés et une population au bord de la famine.

## DOULEURS INTERCOSTALES ET THORACIQUES Des causes multiples

**Les douleurs ressenties au niveau de la cage thoracique et des côtes sont relativement fréquentes et peuvent avoir des causes diverses, plus ou moins graves. Ce type de douleurs nécessite toujours un avis médical pour écarter tout risque d'accident cardiovasculaire.**

Une douleur intercostale ou thoracique peut trouver son origine au niveau intra-thoracique (ce qui peut révéler un trouble cardiaque) ou extra-thoracique (dans le cas d'un ulcère gastroduodénal ou d'une colique hépatique par exemple). Elle peut être de plusieurs types (sensation de serrement, de brûlure, de crampe, etc.), plus ou moins intenses, apparaît de façon brutale ou progressive, et s'intensifie à l'inspiration ou en toussant, des caractéristiques clés pour poser le diagnostic.

Une douleur intercostale est particulièrement anxiogène, du fait qu'elle puisse être le signe d'un infarctus du myocarde. Elle est d'ailleurs un motif très fréquent de consultation.

### CAUSES

Si la plupart des gens associent la douleur thoracique à une angine de poitrine ou un infarctus du myocarde, elle peut trouver plusieurs autres origines.

- La douleur peut évidemment provenir



d'un traumatisme récent subi à cet endroit (côte fracturée, entorse ou contracture du muscle intercostal, etc.).

- La présence d'arthrose sur les vertèbres ou un tassement vertébral dû à l'ostéoporose viennent s'ajouter à la liste.

- En outre, la douleur intercostale est fréquemment due au syndrome de Tietze, un trouble bénin déclenché par un simple "faux mouvement" ou par une inflammation du cartilage. On l'identifie très facilement, car la douleur est reproductible par pression en un point particulier. Dans ce cas, la douleur finit

généralement par disparaître d'elle-même.

- Par ailleurs, l'origine peut être neurologique : une névralgie intercostale, un zona ou une fibromyalgie peuvent par exemple être la cause des douleurs ressenties.

- À savoir que certaines pathologies abdominales (au niveau de l'estomac, du foie ou du pancréas) peuvent parfois engendrer des douleurs qui irradient vers les côtes ou le thorax.

- Les pathologies pulmonaires sont moins susceptibles de provoquer ces symptômes : Les personnes souffrant d'une maladie pul-

monaire chronique, telle qu'une broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO) ou un emphysème, présentent surtout une importante gêne respiratoire.

Une embolie pulmonaire, en revanche, peut provoquer une vive douleur thoracique soudaine. La douleur peut aussi être psychogène, ou liée à la prise d'un psychotrope ; elle peut parfois être ressentie lors d'une crise de panique.

### QUAND CONSULTER ?

Si l'on est en présence d'une douleur intense dans la poitrine, qui remonte jusqu'à la mâchoire et irradie vers le bras, on est clairement face à un début d'infarctus et il faut contacter les urgences.

Plus généralement, une douleur ressentie au niveau du thorax ne doit pas être prise à la légère et requiert un avis médical, afin de vérifier qu'elle n'est pas le signe d'une affection sérieuse.

### LES CAS D'URGENCE

Un avis médical d'urgence s'impose si la personne présente une douleur à la poitrine brutale, accompagnée de troubles neurologiques (agitation, angoisse, ...), respiratoires (encombrement, cyanose, ...) et/ou cardiovasculaires (hypotension, marbrures, pâleur, ...).

### DIAGNOSTIC

Selon l'issue de l'examen médical standard (qui inclut une auscultation cardiaque et pulmonaire), le patient pourra être amené à réaliser des examens complémentaires afin de détecter toute anomalie.

Une radiographie du thorax et/ou un électrocardiogramme permettent généralement de lever le doute.

## L'HYPERTENSION ARTÉRIELLE

# Faire baisser sa tension sans médicament, c'est possible !

L'hypertension artérielle touche plus de 10 millions de personnes. Une négligence qui peut entraîner de graves complications. Alors, avant qu'il ne soit trop tard, changez de mode de vie et d'alimentation.

Insuffisance cardiaque, accident vasculaire cérébral ou infarctus... Les conséquences à long terme d'une hypertension artérielle non traitée ne sont pas à prendre à la légère.

### L'HYPERTENSION ARTÉRIELLE, UNE MALADIE INSIDIEUSE

Le problème est que l'hypertension artérielle est une maladie insidieuse : elle ne s'accompagne d'aucun symptôme. Il n'existe donc qu'une seule façon de prévenir tout risque, faire mesurer sa tension une fois par an à partir de 40 ans. A partir de 20 ans si l'un de vos parents a été soigné pour une hypertension avant 50 ans. Sachez qu'une tension normale ne doit pas dépasser 14/9 au repos.

En fonction de la gravité de l'hypertension, des médicaments seront ou non mis en place. Mais dans tous les cas, il est indispensable de modifier son hygiène de vie pour normaliser la tension. Même sans médicament, en appliquant scrupuleusement les conseils qui suivent, vous pourrez diminuer votre tension de 1 à 1,5 points. Alors, il ne vous reste qu'une chose à faire : passez à l'action !

### REPRENEZ UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE ET ARRÊTEZ DE FUMER

L'objectif n'est pas de devenir un champion olympique, mais de lutter au quotidien contre la sédentarité. Marchez tous les jours au moins 30 minutes. Privilégiez les activités d'endurance telles que la course à pied, la natation, le vélo, la gymnastique, le golf...

Ces activités physiques vous aideront à

perdre du poids, à maintenir une bonne musculature et à stabiliser votre taux de sucre et de bon cholestérol dans le sang. Évitez de trop faire monter votre fréquence cardiaque, vous devez pouvoir continuer à parler pendant l'effort sans être gêné.

Arrêter de fumer cela accélère le vieillissement des artères.

### SURVEILLEZ VOTRE POIDS

Chez une personne en surpoids, maigrir, même modérément, permet de faire baisser la tension. Demandez conseil à votre médecin ou bien à un nutritionniste. Commencez déjà par réduire votre consommation en aliments gras (fromages, charcuteries, viennoiseries...), en sucreries.

### DIMINUEZ VOTRE CONSOMMATION DE SEL

Inutile de vous imposer, sauf indication du médecin, un régime sans sel, mais une diminution sera très bénéfique : chez 30 % des hypertendus, l'hypertension est liée à la surconsommation de sel. Freinez donc l'utilisation de votre salière et traquez les sels cachés contenus dans les aliments de fabrication industrielle : charcuterie, pain, viennoiseries, fromage. Remplacer le sel par d'autres condiments : ail, persil, thym, oignon, herbes de Provence...

### ENRICHISSEZ VOTRE ALIMENTATION EN FRUITS, LÉGUMES, CÉRÉALES

Consommez au moins cinq fruits et légumes par jour, car ces derniers sont notre principale source de potassium avec les céréales complètes.

Or des études récentes ont montré que le potassium permettait de diminuer la tension. De même, dans de moindres propor-

tions, pour la consommation de laitages : les ferments lactiques auraient une action anti-hypertensive.

### QUELS ALIMENTS SONT RICHES EN POTASSIUM ?

La laitue, les épinards, le concombre, la courgette, l'aubergine, le potiron, les carottes, navets, radis et la banane sont les

aliments les plus riches en potassium. Préférez la cuisson à l'étouffée pour éviter la fuite du potassium.

En ce qui concerne les laitages, privilégiez toujours les laitages fermentés écrémés, qui sont moins lipidiques.

Tournez-vous vers des yaourts nature ou du fromage blanc plutôt que vers des yaourts aux fruits plus caloriques.

## Les bienfaits de l'exercice physique sur le cœur, le souffle, le cerveau...

Un corps qui ne bouge pas suffisamment ne dépense plus l'énergie qui lui est apportée par l'alimentation. Il la stocke sous forme de graisse. Le sucre en excès, qui n'est pas consommé par les muscles et le cerveau, perturbe l'activité du pancréas. À long terme, une intolérance au glucose s'installe, favorisant le développement d'un diabète de type 2.

Le système cardiovasculaire souffre, lui aussi, du manque d'exercice. À l'inverse, l'activité physique aide à lutter contre l'athérosclérose (le rétrécissement des artères, NDLR). Elle a un effet bénéfique sur le cœur et sur le souffle. Elle abaisse la tension artérielle et favorise le retour veineux dans les membres.

Le cerveau, quant à lui, a besoin de bons apports en oxygène. En augmentant le débit sanguin cérébral, l'activité physique remplit cette fonction. À défaut, les neurones ne sont pas correctement nourris, ce qui peut accélérer l'apparition des symptômes de la maladie d'Alzheimer.

Par ailleurs, il est démontré que l'activité physique, pratiquée quotidiennement, fait baisser le risque de cancers du sein et du côlon. Les patients qui continuent à faire de l'exercice, pendant et après la maladie, ont moins de risque de rechute. Le mécanisme s'expliquerait par la stimulation d'hormones dont l'action freine la croissance des cellules cancéreuses. Enfin, les endorphines – des



euphorisants naturels – secrétées lors de l'exercice physique regonflent le moral et aident à lutter contre l'anxiété et le stress.

### NE PAS CONFONDRE ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORT

Il ne faut pas confondre activité physique et sport. Se rendre à la boulangerie à pied ou monter les escaliers, c'est déjà faire de l'exercice. Nul besoin de s'inscrire à des cours de gym pour remplir le contrat.

Marcher d'un bon pas, au moins trente minutes par jour, a un effet positif sur l'organisme.

## L'ADAPTATION EST-ELLE UNE CRÉATION ?

# Le sens noble et entier du terme

**Que peut donc apporter de vraiment singulier une œuvre classique universelle originale revisitée ?  
Peut-être une autre manière de voir et concevoir le quatrième art à la lumière des temps modernes.  
Un remake qui épouse une autre époque tout en ne s'éloignant point de l'essentiel :  
les travers d'une société qui convoquent l'intemporel. Substance...**

Question qui vient d'instinct à l'esprit : l'adaptation est-elle une création ou un remake revu et corrigé pour le remettre au goût du jour tout en restant fidèle à l'œuvre originale essentiellement dans son esprit. Car en partant d'un matériau déjà existant et suffisamment connu du grand public, il y a un risque potentiel et réel quelque part d'en altérer la démarche intellectuelle et la portée du message délivré.

En même temps rien n'interdit de puiser du patrimoine universel tout en y injectant une touche personnelle qui n'altère pas pour autant l'œuvre sur le fond. Traduire c'est trahir nous enseigne un vieil adage du terroir mais traduire c'est aussi participer par le truchement d'une autre langue à une plus grande notoriété du produit culturel originel.

Et, ce, combien même l'œuvre originale retranscrite n'est pas tenue d'être certifiée conforme à la mouture initiale. Tant on a le droit aussi tout en ne s'éloignant point de la mouture première d'y apporter moult retouches et retailer le tout en fonction des données actuelles et actualisées d'une vision subjective des mœurs modernes.

Dans « sin-enni » littéralement ces deux-là, empruntée donc à Mrozek pour ne pas le nommer deux personnages, un intello et un ouvrier racontent leur condition humaine respective, chacun



avec ses propres outils et son entendement, les deux versants d'une vie similaire et différente à la fois. En ce qu'elle rejoint à l'intersection des destinées communes et de l'objectif essentiel : construire chacun son propre univers avec les mains et les neurones pour ne pas faire trop compliqué.

Car autant n'a besoin de l'intellectuel qui tente de tirer l'humain vers le haut tout en prenant le risque de demeurer un éternel incompris, autant l'ouvrier, lui, paraît plus terre à terre et raisonne de manière plus réaliste.

En somme la fameuse dichotomie intellectuel-manuel est remise au goût du

jour par un dialogue entre les deux protagonistes-antagonistes mais qui se rendent compte au final qu'il est possible même avec un cursus et un potentiel aux antipodes l'un de l'autre de pouvoir jouer un rôle d'acteur social dont les retombées sont perceptibles dans leur visibilité et leur lisibilité qui en constituant le substrat. Parce qu'en définitive l'intellectuel et le manœuvre affrontent le même système qui s'installe et sévit par tous ses effets pervers pour instaurer la fameuse division du travail et pérenniser une différence de statut (et de stature) pour mieux perpétuer la sujétion sournoise et cultiver, partant, des clivages plus artifi-

ciels que réels...Car si l'intellectuel est réputé faire dans la cogitation recommencée dans l'objectif patent de bousculer l'ordre établi, l'ouvrier, lui, est aussi un partenaire constructif en tant qu'agent dynamique dans la configuration graphique de la société. En définitive, il n'y a pas séparation du pouvoir de dire mais tout réside dans la façon de dire. Et là tout en respectant l'option de l'auteur, je me permettrai tout de même d'émettre quelque réserve à propos du rapport à l'alcool dans le contexte. Autrement dit a-t-on vraiment besoin d'être dans un état second pour cracher certaines vérités ?

Et pourquoi donc ne pas le faire, au contraire, en toute lucidité pour voir et regarder les choses de la vie dans le blanc des yeux ? Certes le spectacle n'est qu'une représentation partielle et partiel du réel, il n'empêche, un tiens vaut dit-on mieux que deux tu l'auras. Sinon, ma foi, le spectacle se laisse regarder et les deux personnages ont su et pu incarner, dans ses grandes lignes tout au moins, ces parcours respectifs jalonnés d'anecdotes croustillantes et de répliques bien travaillées sur fond d'un humour à la fois féroce et tendre. Comme celui de Mrozek qui sait aussi ce que bas-fonds veut dire et dont le prénom-juste pour la sonorité-sonne singulièrement comme M'rizek, un prénom bien de chez nous...

Amar Zentar

### SALON DU LIVRE D'ALGER 2021

## Faible affluence et baisse des ventes

La première édition du Salon du livre d'Alger ouverte, jeudi dernier, au Palais des expositions d'Alger a connu "une faible affluence" du public et une baisse des ventes, selon les éditeurs. L'application du protocole sanitaire de prévention contre le nouveau Coronavirus, notamment l'interdiction de l'accès au moins de 16 ans, a entraîné une baisse des ventes car "les enfants et les adolescents sont les plus férus de ce genre de manifestation", ont précisé à l'APS ces éditeurs. Outre ce constat, un des responsables du stand "Chihab" a déploré la faible médiatisation de cet événement culturel et l'absence de promotion à travers des affiches publicitaires.

Dans le même sens, le responsable des ventes des éditions "Dar Numidia", spécialisée dans les manuels parascolaires, a souligné que la présence des jeunes influait "grandement" sur le volume des ventes d'autant que les publications leurs sont destinées. L'éditeur Bouchendouka Abdelfattah a affirmé que les publications des éditions Dam-mah connaissent une grande affluence, notamment "en fin de semaine", grâce "à la promotion des œuvres faite par la maison d'édition via les réseaux sociaux. Déplorant "les coûts élevés" de location des pavillons, notamment à la lumière de la conjoncture actuelle difficile, le même intervenant a souligné que sa maison d'édition avait suspendu ses activités depuis plus d'un an en rai-



son de la pandémie, ce qui lui a causé des pertes financières. De son côté, le responsable commercial de "La Librairie verte", Bouaoui Fouzi, a estimé que les ventes étaient "acceptables jusqu'à l'heure actuelle" notamment au vu "des soldes qui peuvent atteindre jusqu'à 20%", soulignant que "le problème n'était pas tant la baisse d'affluence des visiteurs mais plutôt le recul de la lecture". Répondant à ces préoccupations, l'éditeur Firas Johmani, a fait observer que l'interdiction de l'accès aux moins de 16 ans dans le cadre du protocole sanitaire imposé par le comité scientifique relevant du ministère de la Santé, était une mesure au service de la santé du citoyen et de l'intérêt public.

L'administration a déployé "des efforts importants" pour garantir le

succès de ce salon, et ce, à travers "la baisse des prix" des pavillons au profit des éditeurs et la consécration de deux salles de conférences et de salles dédiées aux séances d'autographes sur ses propres fonds, en sus de la promotion de ce salon sur les différents médias 10 jours avant l'ouverture".

Organisée sous le thème "Le livre, une vie", cette nouvelle manifestation nationale enregistre la participation de 216 maisons d'édition et la programmation de 24 événements, dont des conférences littéraires et professionnelles et des séances de ventes dédiées. Toutefois, ces programmes ont connu une certaine perturbation où plusieurs conférences ont été annulées, a-t-on constaté. Ce salon devra être clôturé samedi prochain.

### 14<sup>e</sup> FNTF : «SIN-NNI»

## Quiproquo entre choses et idées

La pièce de théâtre "Sin-Nni" (ces deux-là), une tragi-comédie qui rend compte d'une confrontation entre deux visions existentielles, l'une dans le monde des choses et l'autre dans celui des idées, a été présentée mercredi à Alger, dans le cadre du 14<sup>e</sup> Festival national du théâtre professionnel (FNTF).

"Sin-Nni", est mise en scène par Sadek Yousfi sur une adaptation du regretté Abdellah Mohia (Muhend U yahia) (1950-2004), tirée du texte, "Les Emigrés" du Polonais Slawomir Mrozek (1930-2013) Contraints à cohabiter dans une vieille cave d'un immeuble à Paris pour se partager le loyer, deux antagonistes, que tout oppose, vont nourrir, 65 mn durant, un quiproquo inextricable, brillamment rendus par Yalah Mohand Ouidir dans le rôle de l'"intellectuel", et Ouzien Rahmouni, dans celui de l'"Ouvrier".

Ainsi, et pendant que l'un essaye de développer sa vision sur la place de l'intellectuel dans l'évolution de la société, l'autre, sans gêne aucune, va se souvenir des différentes catégories de mouches envahissant le quotidien des gens dans son village, ne pensant ensuite, qu'à se remplir les poches pour revenir chez lui et construire son hypothétique usine.

L'intellectuel, s'avérant être un écrivain qui voulait écrire un livre sur la vie des ouvriers émigrés, d'où son choix de cohabiter avec un ouvrier émigré, bénéficiait également du statut de réfugié politique, ce que son camarade ne savait nullement et ne pu accepter, car se sentant trahi.

S'adonnant à la boisson pour fêter la nouvelle année, les esprits, reposant sur un profond mal être, s'échauffent vite et les deux hommes, n'arrivant plus à s'entendre, vont continuer à entretenir un dialogue de sourds, pour sombrer ensuite dans la fatalité. Dans une scénographie fonctionnelle, œuvre du metteur en scène, le duo de comédiens a bien porté le texte, occupant tous les espaces de la scène et utilisant tous les accessoires, dans un rythme ascendant aux échanges vifs.

Applaudissant longtemps les artistes à l'issue de leur prestation, l'assistance a apprécié le spectacle "Sin-Nni", présenté par la Coopérative "Machahu" et l'association "Imghi" de la maison de Jeunes d'Iferhounen à Tizi Ouzou.

Le 14<sup>e</sup> Festival national du théâtre professionnel se poursuit jusqu'au 21 mars avec dix spectacles en compétition au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, et neuf autres en off, programmés au Théâtre municipal d'Alger-Centre et l'espace Hadj-Omar, une salle annexe au Tna.

EQUIPE NATIONALE

# Bensebaïni ménagé, Mahrez et Benrahma n'iront pas en Zambie

**Bensebaïni est dispensé du stage de l'EN, surtout qu'il n'est pas concerné par le match contre la Zambie, en raison d'une suspension pour cumul de cartons.**

Les deux internationaux algériens évoluant en Premier League, Riyad Mahrez et Saïd Benrahma, ne feront pas le déplacement en Zambie avec les Verts, mais ils participeront, par contre, au dernier match des éliminatoires de la CAN 2022 face au Botswana, le 29 mars à Blida. C'est ce qu'a annoncé le responsable de la communication au niveau de la FAF, Salah Abboud, sur les ondes de la radio algérienne, tout en révélant que Ramy Bensebaïni sera dispensé du stage de l'EN surtout qu'il n'est pas concerné par le match contre la Zambie, en raison d'une suspension pour cumul de cartons. Le stage de l'EN sera entamé lundi au Centre Technique National de Sidi Moussa. Le départ en Zambie est prévu le lendemain à 10h, à bord d'un vol spécial. Le retour à Alger se fera à la fin du match contre les Zambiens qui se jouera le 25 mars à Lusaka.



## BELMADI FACE À LA PRESSE DIMANCHE À SIDI MOUSSA

Trois nouveaux joueurs évoluant en Europe sont annoncés chez les Verts, à savoir Ahmed Touba, le défenseur de Waalwijk, Ramiz Larbi Zerrouki, milieu de terrain du Twente FC, et Yanis Hamache, le latéral gauche du Boavista Porto. Belmadi animera une conférence de presse ce dimanche, à partir de 11h au CTN de Sidi Moussa. Belmadi va se prononcer notamment sur la décision de la LFP française de bloquer tous les internationaux africains évoluant en Ligue 1

et 2. Une décision dénoncée en conférence de presse par l'ancien driver des Verts et actuel sélectionneur du Maroc, Wahid Halilhodzic.

## HALILHODZIC EN COLÈRE

« J'espère que tous mes collègues des sélections africaines vont montrer leur mécontentement total. J'appelle les joueurs africains à être sensibles à ce que j'appelle une discrimination sportive, qu'ils montrent leur solidarité et leur attachement vis-à-vis du continent africain et surtout de leur propre pays », tonne Halilhodzic, en colère contre la

FIFA. « La circulaire de la FIFA autorise les clubs à empêcher les joueurs de venir en sélection... seulement les joueurs africains. Je suis assez dubitatif sur cette circulaire, pourquoi fait-on une différence entre les footballeurs africains et les footballeurs européens ? C'est une discrimination sportive », tonne Coach Vahid, tout en appelant les joueurs évoluant en France à rejeter la décision de la LFP et à rejoindre leurs sélections. « On a discuté avec tous les joueurs de la liste et ils sont tous d'accord pour venir. Si quelqu'un ne vient pas, je comprends qu'il a refusé de venir. Je serai intransigent », lance t-il.

## LA CAF MUETTE

La CAF est restée muette sur cette décision de la LFP française. « J'en ai parlé avec mon président (Fouzi Lekjaa, ndlr), qui est membre du Conseil de la FIFA depuis quelques jours et d'ailleurs, s'il l'avait été plus tôt, je ne suis pas sûr que les choses se seraient passées comme ça », dira Halilhodzic. Beaucoup espèrent que la CAF reporte les deux dernières journées des éliminatoires de la CAN 2022 et emboîter le pas à la Confédération sud-américaine de football (CONMEBOL) qui a reporté les matchs des éliminatoires de la Coupe du monde 2022 prévus ce mois-ci.

L. B.

LIGUE 1 (19<sup>e</sup> JOURNÉE)

## USMA-JSMS comme entrée

La 19<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 de football, la dernière de la phase aller, sera entamée ce samedi avec les retrouvailles entre l'USM Alger et la JSM Skikda. Les Usmistes ont une excellente opportunité pour aligner une seconde victoire de suite sur ses bases, sous la conduite de Mounir Zeghdoud. Les Rouge et Noir partent largement favoris devant les Skikdis en pleine crise. La JSMS est sans direction, sans ressources financières et en crise de résultats. Les camarades de Merzougui restent sur huit défaites d'affilée. Ils n'ont récolté que huit points en seize matchs. Les autres matchs de cette 19<sup>e</sup> journée se joueront demain à partir de 15h.

### RCR-ASO À TLEMCCEN

Le derby entre le RC Relizane et l'ASO Chlef est délocalisé à Tlemcen. « Désignée précédemment au stade Zougari Tahar, la rencontre RC Relizane-ASO Chlef, comptant pour la 19<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue Une, prévue ce dimanche 21 mars à 15H00, aura lieu au stade Akid Lotfi à Tlemcen à la même date et heure. La délocalisation a été décidée en rai-

son des travaux de réfection de la pelouse du stade Zougari Tahar en prévision des prochaines rencontres du RC Relizane », a-t-on indiqué dans un communiqué publié sur le site internet de la LFP. Le RCR avait opté initialement pour le stade de Chlef, mais il ne veut pas recevoir l'ASO sur son terrain.

L. B.

### Le programme de la 19<sup>e</sup> journée

#### Samedi 20 mars à 15h

Bologhine : USMA-JSMS

#### Dimanche 21 mars à 15h

Biskra : USB-CRB

Aïn M'lila : ASAM-JSS

Médéa : OM-CABBA

Tlemcen : RCR-ASO

Magra : NCM-MCO

Sétif : ESS-WAT

Tizi-Ouzou : JSK-PAC

Benabdelmalek : CSC-USMBA

20-Août : NAHD-MCA

## POUR AVOIR ALIGNÉ UN JOUEUR SUSPENDU CONTRE LE PAC La JS Saoura perd 6 points !

La JS Saoura perd six points et son fauteuil de leader pour avoir aligné un joueur suspendu, Ousama Meddahi en l'occurrence, lors du match contre le Paradou AC qu'elle avait gagné (2-1) sur le terrain. « Les réserves formulées par l'équipe du Paradou AC contre l'équipe de la JS Saoura sont acceptées par la commission de discipline », a-t-on annoncé sur le site internet de la LFP. La JSS a perdu le match par pénalité (3-0) avec défalcation de trois autres points du capital de la formation de la Saoura, qui rétrograde à la cinquième place au classement de la Ligue 1 qu'elle partage avec le PAC et l'OM. Le joueur Meddahi est suspendu pour cinq matchs à compter du 18 mars 2021, alors que le secrétaire de la JSS, Zine Hamadi, a écopé d'un mois de suspension et son club d'une amende de 300.000 DA. La direction de la JSS a décidé de faire appel, en invoquant un vice de forme. « Selon la réglementation, c'est l'arbitre qui doit mentionner les réserves sur la feuille du match, pas le secrétaire général du PAC. On demande l'ouverture d'une enquête, car l'arbitre du match contre la JSK avait averti Talah et inscrit le nom de Meddahi sur la feuille du match », a réagi le patron de la JSS sur les ondes de la radio algérienne.

L. B.

LE MANDAT DE ZETCHI EXPIRE AUJOURD'HUI

## Réunion extraordinaire du BF de la FAF

Le Bureau Fédéral de la FAF tiendra aujourd'hui ou demain une réunion extraordinaire pour se prononcer sur la correspondance reçue la semaine passée du Ministère de la Jeunesse et des Sports, qui s'oppose à la révision des statuts de la Fédération et exige la tenue de l'AG électorale avant le 15 avril prochain, conformément à la circulaire du 8 juin dernier. Le mandat de Zetchi va expirer ce samedi et le Bureau Fédéral doit fixer les dates des AG ordinaire et électorale. Même s'il a annoncé que la FIFA (qui exige la révision des statuts avant l'AG électorale) ne reconnaîtra pas le futur président de la FAF, Zetchi compte briguer un second mandat. Il a d'ailleurs entamé sa campagne électorale en se rendant à Tlemcen et en rencontrant les présidents des ligues de l'Ouest, dès son retour du Maroc.

L. B.

DE PÈRE ALGÉRIEN ET D'UNE MÈRE TUNISIENNE

## Laïdouni opte pour la Tunisie

Le milieu de terrain Ferencváros (Hongrie), Aïssa Laïdouni, a choisi de porter les couleurs tunisiennes. Laïdouni figure sur la liste des 31 joueurs dévoilée, jeudi, par le sélectionneur de la Tunisie, Mondher Kebaier, pour affronter la Libye (25 mars) et la Guinée Equatoriale (28 mars) dans les éliminatoires de la CAN 2022. Né en France d'un père algérien et d'une mère tunisienne, le milieu de terrain de 24 ans a opté pour la Tunisie après avoir déclaré à maintes reprises qu'il supporte l'Algérie et qu'il espère rejoindre les Fennecs. R. S.

AMICAL

## Zambie- Sierra Leone ce lundi à Lusaka

La sélection zambienne de football, adversaire de l'Algérie le 29 mars à Lusaka, affrontera à domicile la Sierra Leone, ce lundi (20h) en match amical préparatoire, rapporte la presse locale. La Sierra Leone, versée dans le groupe L des qualifications, fera une escale à Lusaka lors de son voyage au Lesotho où elle affrontera ce pays, le 27 mars à Maseru. Le secrétaire général de la Fédération zambienne (FAZ), Adrian Kashala, et son homologue sierra-léonais, Christopher Kamara, ont finalisé les discussions et se sont engagés à assurer la bonne organisation de ce match amical. Au terme de la 4<sup>e</sup> journée, disputée en novembre 2020, la Zambie occupe la 4<sup>e</sup> et dernière place au classement du groupe H avec 3 points. L'Algérie, qui caracole en tête avec 10 points, a déjà assuré sa qualification à la phase finale.

CANDIDATURE ALGÉRIENNE POUR LA CAN 2023 DES U17

## 3 stades retenus par la FAF

La Fédération algérienne de football (FAF) a retenu le nouveau stade d'Oran, le stade du 5-juillet d'Alger, et Mustapha-Tchaker de Blida, dans le dossier de candidature à l'organisation de la 15<sup>e</sup> édition de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 des moins de 17 ans (U17), a appris l'APS jeudi auprès de l'instance fédérale. Le dossier de candidature, en phase de finalisation, devra être transmis à la Confédération africaine de football (CAF) avant 31 mars courant, dernier délai pour le dépôt des candidatures, précise la même source. La FAF avait annoncé le 4 février dernier, avoir reçu l'aval du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), pour présenter la candidature de l'Algérie pour abriter ce rendez-vous continental. L'Algérie avait déjà abrité une phase finale de la CAN des U17 en 2009 avec une finale perdue face à la Gambie 3-1.

## PARIS SG

# Tout pour avoir Messi

**Le PSG compterait sacrifier Mauro Icardi en vue de l'arrivée de Lionel Messi.**

**B**el et bien décidé à attirer Lionel Messi l'été prochain, le PSG s'active afin de faciliter son arrivée à Paris. Le PSG fait désormais profil bas dans le dossier Messi. Comme l'a récemment révélé Leandro Paredes, les joueurs parisiens ont en effet reçu la consigne de ne pas commenter une éventuelle arrivée de l'Argentin dans la capitale et Mauricio Pochettino comme les dirigeants du club de la capitale, se montrent aussi vagues que possible à l'évocation du nom du sextuple Ballon d'or. Pour autant, les champions de France semblent bel et bien toujours s'activer en vue d'une signature de Messi, en fin de contrat en juin prochain et en pleine réflexion concernant son avenir. Si le retour aux affaires de Juan Laporta joue en faveur d'une prolongation du natif de Rosario, les difficultés financières du Barça limitent la marche de manœuvre du nouvel homme fort du club catalan. Et ce alors que le PSG serait prêt à proposer un véritable pont d'or au n°10 barcelonais, le Daily Mail évoquant récemment un salaire annuel de 45 millions d'euros.

Et à en croire le Mundo Deportivo, le PSG aurait déjà quelques idées en tête pour faciliter sa signature. Les dirigeants parisiens songeraient notamment à se séparer de Mauro Icardi et auraient déjà sondé certains cadors de Serie A à cet effet, parmi lesquels la Juventus, intéressé de longue date par l'ancien Interiste. L'état-major des Rouge et Bleu serait d'autant plus tenté de sacrifier Mauro Icardi qu'ils souhaiteraient conserver Moise Kean. Prêté par Everton, le jeune Italien a pleinement convaincu



et si les Toffees risquent de se montrer gourmands, son salaire sera bien moins élevé que celui de l'Argentin. De quoi donc permettre une réduction non négligeable de la masse salariale. En plus de libérer une place au sein de l'attaque parisienne aux côtés de Neymar et Kylian Mbappé dont le départ n'apparaît plus comme une condition préalable à la signature de la star argentine.

### AULAS VOIT LE PSG SUR LE TOIT DE L'EUROPE

Le Paris Saint-Germain est favori pour remporter la Ligue des Champions cette saison selon le président de l'Olympique Lyonnais, Jean-Michel Aulas. Après avoir longtemps critiqué l'inégalité existante entre le club francilien et les autres clubs français grâce aux investisseurs qataris, le

patron des Gones semble désormais plus conciliant avec la direction du PSG. Dans un entretien accordé au Parisien, Jean-Michel Aulas a loué le travail effectué par Nasser Al-Khelaïfi. Et a même prédit une victoire des coéquipiers de Neymar en Ligue des Champions.

«Paris progresse et c'est mon favori en Ligue des champions, a confié le président de l'OL. Il était en finale de la dernière édition (perdue face au Bayern, ndlr).

Et Nasser a aussi pris une autre dimension au sein du football français mais aussi de l'UEFA. Ses relations avec le président de l'UEFA (Aleksander Čeferin) sont très bonnes et pertinentes pour le foot français. Notamment pour la réforme prévue de la Ligue des champions. Idem en France pour les droits TV.»

## MANCHESTER UNITED

# Solskjaer ravi du retour de Pogba

De retour de blessure, Paul Pogba (28 ans, 6 apparitions et 1 but en coupe d'Europe cette saison) a tout de suite été décisif pour Manchester United. Le milieu de terrain est entré à la mi-temps du 8e de finale retour de Ligue Europa à Milan (0-1, 1-1 à l'aller) et a rapidement inscrit le seul but la partie, celui de la qualification (voir la brève de 23h06). Autant dire que son manager Ole Gunnar Solskjaer était ravi. "Paul nous a manqué, a réagi le coach mancunien sur BT Sport. Il a été absent pendant presque deux mois et bien évidemment, il manquerait à n'importe quelle équipe. Il était en train de retrouver son meilleur niveau et il va beaucoup nous apporter pour le reste de la saison. Aujourd'hui (jeudi), il a fait une grande différence pour nous." En plus de ce parcours européen, le Français sera précieux pour tenter de conserver la deuxième place de Premier League.



Zlatan Ibrahimovic lui a également rendu un bel hommage. « Tout le monde sait à quel point il est fort, ce n'est pas un secret. Il n'est pas fort, il est très fort », a-t-il lancé à l'issue de la rencontre.

### LES REGRETS DE PIOLI

Éliminé par Manchester United, Stefano Pioli sort avec des regrets. L'entraîneur du Milan AC estime que son équipe diminuée a largement rivalisé avec les Red Devils et qu'elle aurait mérité la qualification. "Ce sont nos points faibles, plus que leurs qualités, qui ont fait la différence. Je suis déçu. J'ai du mal à faire des reproches à mes joueurs qui ont mis leur âme et leur détermination. Je suis très déçu de l'élimination. Ils ont aligné la meilleure équipe possible et j'aurais aimé faire la même chose. Mais nos deux performances ont été excellentes, il n'a pas manqué grand-chose", a analysé le coach italien.

## O MARSEILLE

# Thauvin accuse Payet !

De l'aveu même d'André Villas-Boas, interrogé cet hiver sur les relations entre les deux stars de l'Olympique de Marseille, Florian Thauvin et Dimitri Payet ne partiront pas en vacances ensemble. Une façon de dire pudiquement que les deux coéquipiers ne s'apprécient pas. Et s'il en était besoin, ces derniers mois en ont apporté une nouvelle preuve. A en croire L'Equipe, Florian Thauvin aurait en effet accusé Dimitri Payet de trahison devant tout le vestiaire. La raison ? La baisse de salaire acceptée l'été dernier par le Réunionnais en échange d'une prolongation de contrat jusqu'en 2024 et la promesse d'une reconversion. Et ce alors qu'il avait toujours montré une position très tranchée dans les discussions concernant les baisses de salaire, estimant que les contrats devaient être respectés. Mais Florian Thauvin n'a pas été le seul à en vouloir à l'ancien Nantais. Il en était de même de Steve Mandanda. Tout du moins jusqu'à ce qu'il prolonge à son tour jusqu'en 2024 moyennant, lui aussi, une baisse de ses émoluments. De quoi forcément fragiliser le natif d'Orléans, en fin de contrat en juin et en pleines discussions avec Pablo Longoria en vue d'une prolongation de contrat. Mais l'époque des gros salaires est révolue et Florian Thauvin, qui est actuellement le joueur le mieux payé du vestiaire olympien avec un salaire estimé à 422 000 euros mensuels, devra à son tour accepter de diminuer ses émoluments s'il veut poursuivre l'aventure à Marseille. Le sacrifice pourrait néanmoins ne pas être trop important puisqu'Arkadiusz Milik, arrivé cet hiver, émarge à 400 000 euros.

## TOTTENHAM

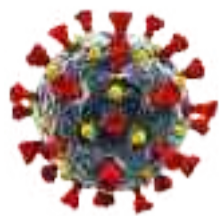
# La grosse colère de Mourinho

La crise quette chez les Spurs. En grandes difficultés en Premier League, Tottenham en a été quitte pour une autre déception en Ligue Europa. Vainqueur 2-0 lors du match aller, la formation londonienne a en effet été renversée par le Dinamo Zagreb au retour. Poussés en prolongation, les hommes de José Mourinho ont finalement sombré 3-0. Une élimination qui ternit un peu plus le bilan du technicien portugais, qui n'a pas manqué de pointer du doigt l'attitude de ses joueurs face à une équipe bien plus déterminée. « Pendant les 90 premières minutes et la première mi-temps de la prolongation je n'ai vu qu'une équipe qui voulait tout donner sur le terrain. Ils y ont laissé leur énergie, leur sueur, leur sang, et à la fin ils y ont même lâché des larmes de joie. C'est une équipe humble, déterminée, et je dois les féliciter », a-t-il ainsi regretté, ajoutant au sujet de ses troupes : « A l'inverse, mon équipe, je dis 'mon' parce que je m'inclus dedans, ne s'est pas comportée comme si elle jouait un match important. Peut-être que pour un ou plusieurs joueurs ce n'était pas un match important, mais ça l'était pour moi. Je respecte mon travail, et je considère que chaque match est important. Il faut une autre attitude. » Et l'entraîneur londonien de poursuivre dans la même veine. « Dire que je suis triste n'est pas suffisant, ce que je ressens va au-delà de la tristesse. Je sors juste du vestiaire du Dinamo où j'ai félicité les joueurs... Je suis désolé qu'une équipe, qui n'est pas la mienne, ait gagné ce match grâce à son attitude. Je suis plus que triste, encore une fois », a-t-il insisté. Hugo Lloris n'a pas aussi mâché ses mots après cette élimination. « Je pense qu'on est plus que déçus. C'est juste une honte. J'espère que tout le monde dans le vestiaire se sent responsable de cette situation parce que c'est une honte. Qu'est-ce que je peux dire de plus ? », a-t-il ainsi lancé à l'issue de la rencontre au micro de BT Sports.

## EVERTON

# Ancelotti admire Guardiola

Leader incontesté et incontestable de Premier League, Manchester City impressionne depuis plusieurs mois avec 24 victoires sur ses 25 derniers matchs. L'entraîneur d'Everton, Carlo Ancelotti, s'est montré admiratif du football proposé par son homologue citizen, Pep Guardiola. "Je voudrais parler de Manchester City. Manchester City est une équipe fantastique, mais ils n'ont pas d'identité claire. Parfois, ils construisent avec trois, parfois avec deux, parfois leur arrière droit joue en tant que milieu de terrain, d'abord expliqué le coach italien face à la presse. Parfois, ils ne jouent pas avec un avant-centre, ils jouent avec un n°10 en tant qu'avant-centre, donc l'identité de Manchester City n'est pas claire. S'ils avaient une identité claire, vous seriez plus en mesure de gérer, de les contrôler, mais le fait est qu'ils changent tout le temps est perturbant. Ce qui ne change pas, ce sont leurs principes de garder le ballon, d'avoir la possession et de montrer la qualité qu'ils ont. Ces principes-là ne changent jamais."



PANDÉMIE DE COVID-19

## 128 nouveaux cas, 108 guérisons et 2 décès en 24h

ACTIVITÉ SISMIQUE MULTIPLE DEPUIS 2020

## Plusieurs wilayas de l'Est concernées

**P**lusieurs wilayas de l'est du pays, à savoir Mila, Skikda, M'sila et Béjaïa ont enregistré une activité sismique multiple depuis début 2020, engendrant des dommages importants aux édifices dans certaines régions et occasionnant des blessures à un certain nombre de personnes, sans faire de victimes. Au cours de la première semaine de janvier 2020, la wilaya de Béjaïa a enregistré un séisme de magnitude 4,3 sur l'échelle de Richter dont l'épicentre a été localisé par le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (Craag) à 7 km au nord de la région de Melbou (en mer). Le 15 janvier de la même année, la même wilaya a été frappée par un autre séisme de magnitude 3,0 sur l'échelle de Richter dont l'épicentre a été localisé à 8 km au nord-est d'Aokas. Quelques mois plus tard, le 15 juillet de la même année, la wilaya de Béjaïa a encore été ébranlée par un autre séisme de magnitude 3,9 sur l'échelle de Richter, suivi le lendemain, autrement dit le 16 juillet, par une secousse tellurique de magnitude de 3,4 degrés sur l'échelle de Richter dont l'épicentre a été localisé à 5 km au sud-est de la région d'Aokas. Au cours des dernières 24 heures, cette même wilaya a enregistré huit secousses telluriques d'une magnitude oscillant entre 3 et 5,9 degrés sur l'échelle de Richter, occasionnant des dégâts matériels et des fissures aux constructions et provoquant des blessures à un certain nombre de citoyens suite à la panique, sans qu'il y ait de pertes humaines à déplorer. La plus forte secousse du séisme de Béjaïa a également été ressentie dans la wilaya voisine de Jijel générant des dégâts matériels et un vent de panique parmi la population, en faisant notamment cinq blessés. Hier matin, une nouvelle réplique de magnitude 3,4 sur l'échelle de Richter a été enregistrée à 9h33 à 25 km



au nord-est de Cap Carbon selon le Craag. Dans la wilaya de Mila une première secousse tellurique de magnitude 4,9 sur l'échelle de Richter a été enregistrée le 7 août 2020 dont l'épicentre était localisé au sud-est de la commune de Hamala (Nord), suivie le jour même par une seconde secousse de magnitude 4,5 provoquant l'effondrement de plusieurs constructions à la cité El Kherba, l'inclinaison d'autres et des dommages à certaines habitations du vieux Mila, en plus de dégâts dans d'autres quartiers de la ville et des communes. Par ailleurs, le séisme de 4,5 de magnitude sur l'échelle de Richter qui a frappé la wilaya de Skikda mercredi soir est le second en quatre mois après celui du 22 novembre 2020 d'une magnitude de 5,2 degrés sur l'échelle de Richter, se soldant par plusieurs dégâts matériels. Les services de la Protection civile de la wilaya de Skikda ont enregistré, suite à la première secousse du

mois de novembre dernier et qui a été suivie par une série de répliques, des fissures et des effondrements au niveau de plusieurs maisons et administrations dans plusieurs communes dont Skikda, El Harrouch, Aïn Bouziane et Ramdane Djamel. L'Organisme national de contrôle technique de la construction (CTC) a recensé suite à ce séisme 92 constructions classées zone rouge dans la commune de Bouziane. La secousse tellurique enregistrée, mercredi soir, à Skikda n'a pas fait de victimes, ni dégâts matériels, excepté de légères fissures aux toits et cages d'escaliers de 5 habitations de la ferme Bedai Chaâbane dans la commune de Ramdane Djamel et l'évacuation de 3 femmes prises de panique. La wilaya de M'sila a également été secouée, mercredi soir, par une secousse de magnitude 3,4 sur l'échelle de Richter, dont l'épicentre a été localisé à 13 km au nord-ouest de la région de Hammam Dhalaa.

### SÉISME DE BÉJAÏA

## Une importante délégation ministérielle sur les lieux

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné les différentes autorités d'assurer toute l'aide et moyens nécessaires pour la prise en charge de la population de Béjaïa suite à la secousse tellurique enregistrée jeudi, a révélé le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud. En mission d'évaluation et de solidarité dans la wilaya en compagnie de nombreux membres du gouvernement, le ministre a fait savoir que le président Tebboune a appelé le wali de Béjaïa juste après le séisme de s'assurer de la garantie de tous les moyens d'aide et de soutien en

faveur de cette wilaya», ajoutant que le Président de la République «suit la situation depuis la première secousse à Béjaïa mercredi soir». La délégation ministérielle «s'est immédiatement déplacée dans la région sur instruction du président de la République avec des instructions claires pour la prise en charge de tous les besoins des citoyens», a précisé le ministre de l'Intérieur. Par ailleurs, M. Beldjoud a rassuré les citoyens, dont les logements ont été fortement touchés, révélant qu'il y a des logements prêts et que le ministère de l'Habitat s'occupera de leur relogement. Huit secousses ont été enregistrées à Cap Car-

bon (Béjaïa) entre mercredi soir et jeudi matin, dont la plus forte a atteint 5,9 degrés sur l'échelle de Richter. La délégation ministérielle qui s'est rendue dès les premières heures dans la wilaya de Béjaïa est composée des ministres de l'Intérieur et des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, des Travaux publics et des Transports, Kamel Nasri et de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi.

### RISQUES D'ÉBOULEMENTS AUX ALENTOURS DU CAP CARBON

## Appel à éviter de se rendre sur le site

La Direction du Parc national de Gouraya (Béjaïa) a appelé les citoyens à éviter de se rendre dans les sites situés aux alentours du Cap Carbon, en raison de risques d'éboulements rocheux suite au dernier séisme (5,9 sur l'échelle de Richter) qui a touché la wilaya, a mis en garde la parc dans un communiqué vendredi sur sa Page Facebook. L'alerte concerne, notamment, la partie Est du Parc, à savoir le Pic des singes, Cap Carbon, la Corniche et les Aiguades, a-

t-on précisé, en rappelant que la zone, où quelques éboulements rocheux se sont produits suite au tremblement de terre dont l'épicentre a été localisé à 28 km au nord-est de Cap Carbon, a été déstabilisée. «Afin d'épargner nos visiteurs des dangers qui peuvent être engendrés par la chute de pierres, la Direction du Parc National de Gouraya lance un appel aux citoyens particulièrement ceux qui fréquentent le Pic des singes, le Cap Carbon, la corniche et les

Aiguades, à faire preuve de plus de prudence et de vigilance, ces jours-ci», selon le même communiqué. Cette même institution a invité les citoyens à «éviter d'emprunter le sentier de la corniche du grand phare et des Aiguades, car le risque de chute de pierres est très probable» et à «ne pas fréquenter les aires de jeux particulièrement celles situées dans des endroits rocheux (Cap Carbon)» pour leur sécurité et celle de leurs enfants.

## Au fil du jour

### Ecrire est un acte d'honnêteté

Par Rachid Ezziane

La littérature, même dans la fiction, doit porter en son sein la vérité. Car écrire est un acte d'honnêteté avec soi-même et les autres. Un écrivain, c'est comme un laboureur ; l'amour de la terre guide ses mains, l'incite à parfaire son travail.

« Toutes les spéculations sont grises, mon ami, mais éternellement vert est l'Arbre de la vie », disait Goethe. Car on ne meurt pas de ce qu'on est ; on meurt de ce que notre feuille est tombée de son arbre... On ne meurt même pas de ce qu'on est malade ; on meurt de ce que notre vie finit quelque part.

N'a jamais rien écrit qui n'a pas dit un jour : « Ne pleure pas, ô mon pays bien aimé ! » Et n'est pas digne d'être un fils celui qui ne baise pas la main de sa mère chaque matin. Et ne va pas loin celui qui ne porte pas son pays dans son cœur. Car tout philosophe, ou écrivain, n'est que le fils de la douleur de son peuple – ou de ses joies.

S'il m'était donné de refaire ma vie, je me méfierais de mes amis plus que de mes ennemis. Car les mots sous-entendus d'un ami sont comme des pierres qui nous lapident. Et je me méfierai encore plus de l'ami cupide ; il prend de sa main gauche ce qu'il a donné avec sa main droite. Mais... Je suis fatigué d'aimer pour aimer. Car personne n'en veut de cet amour. Je leur parle de partage — dans l'affection, ils arrivent avec leurs couffins...

Si tu es discret, un peu timide et retiré, sans gêner personne jusqu'à te faire oublier. Si tu gardes tes distances, sans jamais rien demander. Si tu aimes les gens pour les aimer. Sans attendre d'eux des éloges ou des profits. Ils diront de toi que tu n'es pas un homme du monde.

Car leurs hommes du monde n'ont jamais le temps pour apprécier les belles choses.

Ils n'arrêtent jamais de courir derrière l'infiniment infinitésimale miette. A peine s'ils s'attardent sur un message ou une image. Tout ce qui est loin de leurs yeux est loin de leur cœur. Tu leur chantes la plus belle mélodie, ils se tournent vers le tintement de quelques pièces. Tu leur lis des poèmes, ils te parlent de leur Smartphone X quelque chose ou de leur voiture made in quelques marques. Quand ils te donnent un moment d'écoute c'est comme s'ils t'ont offert la lune en cadeau. S'ils n'avaient pas entendu parler de l'amour, jamais ils n'auraient su ce qu'est l'amour. Et même après en avoir entendu parler, ils continuent de croire que tout peut s'acheter. Comme des murs construits sur du sable, ils te lâchent à la première épreuve. Tu as beau les choyer de belles choses, ils te boudent dès que tu arrêtes de donner. Tu as beau les estimer, les aimer... Ils te le rendront en ingratitude, sonnante et trébuchante.

Ils viennent de fêter le Sain-Valentin. Je ne crois pas en cette journée. Je crois en l'amour. Je crois en l'Amour de tous les jours. L'amour des humbles et des dignes. L'amour sincère et désintéressé, celui qui éclot dans les cœurs et s'épand par le sourire et l'entraide. L'amour qui partage, du partage. L'amour qui compatit. L'amour sympathie. L'amour empathie... Adviennent, après, que pourra !